

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Ministère des Eaux et Forêts**



**PROJET D'AMENAGEMENT DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**  
**BUREAU INDUSTRIE BOIS**



**RAPPORT D'ETUDE**

**Diagnostic de la filière industrie du bois au Gabon**

**Juillet 2013**

**Réf : BIB-RE-11-04-13 VF**



Projet d'Aménagement des  
Petits Permis Forestiers Gabonais  
Bureau Industrie du Bois  
BP 12278  
Tél : 01 44 22 38 – Fax : 01 44 25 81  
Mails : [m.desgranges@terea.org](mailto:m.desgranges@terea.org)  
[i.mve@terea.org](mailto:i.mve@terea.org)  
Libreville - GABON

**CONTACT**



## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
1.1. Contexte.....	4
1.2. Objectifs .....	5
<b>2. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>5</b>
2.1. Méthodologie.....	5
2.1.1. Définition des données à collecter et élaboration de la fiche diagnostic.....	5
2.1.2. Identification préalable des unités de transformation .....	6
2.1.3. Planification et organisation des missions de terrain.....	6
2.2. Déroulement et descriptif des missions .....	6
2.3. Difficultés rencontrées.....	7
<b>3. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>7</b>
3.1. Localisation géographique des unités de transformation du bois.....	7
3.2. Répartition des unités de transformation du bois .....	10
3.2.1. Catégories d'unités de transformation du bois .....	10
3.2.2. Répartition des industries du bois par province et par activités .....	10
3.2.3. Répartition des entreprises par Intérêts .....	12
3.3. Descriptif par segment d'activités .....	13
3.3.1. La première transformation du bois .....	13
3.3.2. La deuxième transformation .....	19
3.4. Emplois .....	19
3.5. La troisième transformation .....	20
3.6. Appréciation de la performance .....	22
<b>4. CONSOMMATION EN GRUMES ET PRODUCTION.....</b>	<b>23</b>
4.1. Capacités de transformation du bois installées par province .....	23
4.1.1. Capacités installées par segment d'activités.....	24
4.1.2. Capacité installée et garantie d'approvisionnement.....	25
4.1.3. Répartition de la capacité installée par type de capitaux .....	26
4.2. Consommations réelles et productions.....	27
4.2.1. Approvisionnement en grumes.....	27
4.2.2. Consommations réelles par essences.....	30
4.2.3. Productions en produits dérivés .....	31
4.2.4. Les capacités de séchage du segment sciage.....	32
<b>5. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>34</b>
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>37</b>
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>38</b>



## TABLEAUX

Tableau 1 : Déroulement des missions .....	6
Tableau 2 : Nombre d'unités de transformation du bois au Gabon et leurs situations .....	10
Tableau 3 : Nombre d'entreprises de 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> transformation par province .....	10
Tableau 4 : Répartition par province des unités de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> transformation du bois.....	11
Tableau 5 : Répartition par province des entreprises par types d'Intérêts.....	12
Tableau 6 : Répartition par province des sociétés à capitaux gabonais par segment d'activités.....	13
Tableau 7 : Répartition par province des sociétés à capitaux africains par segment d'activités .....	14
Tableau 8 : Répartition par province des sociétés à capitaux européens par segment d'activités .....	14
Tableau 9 : Répartition par province des sociétés à capitaux asiatiques par segment d'activités .....	14
Tableau 10 : Répartition des scieries par types et par provinces .....	16
Tableau 11 : Nombre d'emplois dans les unités de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> transformation .....	20
Tableau 12 : Capacités de transformation installées .....	23
Tableau 13 : Répartition par province de la capacité installée par segment d'activités.....	24
Tableau 14 : Capacités moyennes installées par type de scieries .....	25
Tableau 15 : Capacités installées des unités ayant une concession forestière.....	25
Tableau 16 : Répartition de la capacité installée par type de capitaux.....	26
Tableau 17 : Situation des sociétés à capitaux gabonais .....	26
Tableau 18 : Part des sociétés à capitaux africains autres que le Gabon .....	26
Tableau 19 : Part des sociétés à capitaux européens .....	27
Tableau 20 : Part des sociétés à capitaux asiatiques .....	27
Tableau 21 : Sources d'approvisionnement grumes des unités de transformation du bois .....	28
Tableau 22 : Taux d'utilisation par province de la capacité de transformation installée au Gabon .....	29
Tableau 23 : Taux d'utilisation de la capacité de transformation des unités intégrées.....	30
Tableau 24 : Consommations réelles en okoumé et bois divers.....	31
Tableau 25 : Consommations réelles et productions .....	31
Tableau 26 : Volumes des séchoirs installés au Gabon .....	32

## PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Vues de deux scieries industrielles.....	17
Photo 2 : Ensemble type d'une scierie semi-industrielle.....	18
Photo 3 : Scieries artisanales.....	19
Photo 4 : Vue d'une menuiserie artisanale.....	22
Photo 5 : Exemple de production d'une scierie semi-industrielle à faible niveau de transformation ....	32

## FIGURES

Figure 1 : Localisation des unités de 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> transformation de Libreville et Owendo .....	8
Figure 2 : Localisation des unités de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> transformation du bois au Gabon .....	9
Figure 3 : Répartition provinciale des unités de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> transformation .....	12
Figure 4 : Répartition des segments d'activités par type de capitaux.....	15
Figure 5 : Répartition des emplois par segment d'activités.....	20
Figure 6 : Répartition de la capacité de transformation du bois installée par province.....	23
Figure 7 : Répartition de la capacité installée par segment d'activités .....	24
Figure 8 : Taux d'utilisation de la capacité de transformation par provinces .....	29



## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte

La politique forestière gabonaise actuelle s'articule autour de quatre (4) axes principaux sont l'aménagement durable des forêts et l'industrialisation de la filière forêt-bois.

Le processus d'aménagement des forêts a été mis en place en 2001 (Loi 16-2001 portant Code forestier en République gabonaise) avec pour objectif la gestion durable des forêts gabonaise. Il a connu une forte avancée ces dernières années. Cependant, les Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) peinent à entrer dans ce processus (difficultés financières, manque d'organisation...). Cette situation a été à l'origine de la mise en œuvre du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) afin d'accompagner les entreprises nationales dans la politique de gestion durable des forêts (soutiens technique et financier). Concernant l'industrialisation de la filière forêt-bois, un dispositif réglementaire imposant aux exploitants forestiers de transformer localement 75% de leur production forestière à l'horizon 2012 avait également été mis en place en 2001 (Loi 16-2001 portant Code forestier en République gabonaise, art. 227). Cette mesure visait essentiellement le développement du secteur de la 1<sup>ère</sup> transformation du bois, pour créer des emplois et de la valeur ajoutée sur le territoire national.

Malgré les mesures prises par le Gouvernement gabonais pour favoriser la transformation locale des grumes, notamment la régulation des volumes de bois en grumes à exporter par l'attribution des quotas par entreprise, la situation de l'industrialisation de la filière bois gabonaise n'avait pas connu une évolution notable jusqu'en 2009. Force est de constater que, jusqu'à cette date, l'exportation des grumes avait pour avantage d'améliorer le flux de trésorerie et de réduire les besoins en fonds de roulement et n'incitait pas à plus de transformation.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la République Gabonaise, en date du 05 Novembre 2009, a interdit l'exportation des grumes à partir du début de l'année 2010 au profit de la transformation locale. Cette décision qui vise à favoriser le développement du secteur « industrie du bois » a révolutionné la filière forêt-bois gabonaise. Elle implique de nouveaux besoins pour les entreprises forestières et la nécessité de s'adapter rapidement au nouvel environnement économique.

Les exploitants et opérateurs forestiers sont aujourd'hui amenés à développer des stratégies de long terme liées entre autres à des projets industriels. Ces évolutions doivent s'accompagner d'une professionnalisation des acteurs en matière de gestion et de maîtrise des outils industriels de la transformation du bois.

De nombreuses Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) ne disposent pas ou peu de capacités de transformation. Quand elles existent, les unités industrielles ont une faible productivité, et sont souvent confrontées à d'importants problèmes de régularité des approvisionnements en grumes, qui limitent leurs capacités de production.

Dans ce contexte, il a été décidé de mettre en place un Bureau Industrie Bois (BIB), au sein du PAPPFG, pour :

- Renforcer les capacités du Ministère de tutelle ;
- Accompagner les entreprises forestières volontaires dans leur processus d'industrialisation ;
- Appuyer la création de nouvelles unités adaptées à la ressource disponible et aux possibilités du marché.

Mais avant de proposer toute stratégie de développement industriel du Gabon, il semblait indispensable de procéder préalablement à un état des lieux des unités de transformation du bois existantes et d'analyser la situation de la ressource forestière exploitable.

Cette étude présente le diagnostic de la filière industrie de transformation du bois au Gabon.



## 1.2. Objectifs

Cette étude a pour objectif le recensement et la caractérisation des industries de première et deuxième transformation au niveau national. Cependant, une analyse du secteur de la troisième transformation encore peu développée au Gabon, mais porteur à plus ou moins court terme, est également réalisée. Cet état des lieux de la filière industrie bois devra fournir, entre autres, les bases permettant de définir une politique sectorielle de transformation et de valorisation du bois.

Le principal résultat attendu de cette étude est la définition de la capacité industrielle théorique installée au Gabon. Cette capacité installée correspond au volume de grumes que peut consommer une unité de transformation en mode de fonctionnement normal, sans rupture d'approvisionnement. La majorité des estimations de consommation ont été faites sur la base de deux (2) postes et onze (11) mois de travail effectif, le douzième mois étant généralement consacré aux congés et travaux d'entretien annuels.

Ce diagnostic permettra également de dresser une typologie des entreprises (industrielle, semi-industrielle et artisanale) et de mieux cerner les principales difficultés faisant obstacle au développement de la filière forêt/bois.

Le rendu de cet audit devrait permettre à l'administration de disposer d'une meilleure connaissance de la filière bois, en quantité et qualité : la capacité de transformation installée, les forces et faiblesses du secteur et les axes d'intervention possibles, en vue du développement de la filière.

Cette étude sera ensuite complétée par la réalisation de l'étude « Diagnostic et Prospective du secteur forêt bois au Gabon » dont le principal objectif sera d'analyser l'adéquation entre la ressource forestière existante (et la ressource d'avenir) et les capacités installées des unités de transformation en place.

Enfin, cet état des lieux a été arrêté à la date du 1<sup>er</sup> mars 2013. Les évolutions très rapides du secteur peuvent entraîner des différences avec la réalité observable après cette date.

## 2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

### 2.1. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude est la suivante :

- Définition des données et informations à collecter lors de l'état des lieux des unités de transformation du bois ;
- Elaboration de la fiche de collecte de données (fiche diagnostic « flash ») ;
- Identification préalable des unités de transformation du bois au Gabon ;
- Organisation des missions de terrain pour l'identification et la collecte de données ;
- Traitement et analyse des données.

#### 2.1.1. Définition des données à collecter et élaboration de la fiche diagnostic

La réalisation du diagnostic de la filière industrie du bois a nécessité l'élaboration préalable d'une fiche de collecte de données par l'équipe du BIB en collaboration avec deux (2) experts internationaux (Annexe 1). Cette fiche dite « fiche Diagnostic-Flash », se divise en trois (3) parties :

- Une première partie « Caractérisation de l'entreprise » qui est renseignée par les membres du BIB au cours de la visite et de l'entretien avec les dirigeants.



- Une seconde partie « Synthèse » qui est faite par les agents du BIB après la visite
- Une troisième partie « Bilan » qui permet un traitement statistique des données relevées et des constats effectués sur place.

Cette fiche ne remplace pas la fiche statistique de la Direction Générale des Industries, du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers (DGICBVPF) qui est beaucoup plus exhaustive et répond à des besoins de collecte de données propres au Ministère des Eaux et Forêts (Annexe 2). La fiche diagnostic du BIB doit fournir essentiellement des informations permettant de répondre aux attentes de cette étude diagnostic de la filière industrie du bois (la capacité de transformation installée, les forces et faiblesses et les axes d'intervention, en vue du développement de la filière).

### 2.1.2. Identification préalable des unités de transformation

Le BIB s'est appuyé sur la base de données de la DGICBVPF et sur les informations fournies par les directions provinciales pour identifier les sociétés à visiter dans le cadre des missions de terrain. D'une manière générale, ces missions ont permis de vérifier l'existence des structures répertoriées au niveau de l'administration. Il a été constaté à l'issue de cet état des lieux que certaines sociétés enregistrées dans les fichiers de la DGICBVPF n'existent plus (ou simplement pas) sur le terrain. De même, des unités de transformation non encore répertoriées ont été identifiées.

Etant donné qu'on s'est appuyé sur le rapport de la Direction des Industries et du Commerce du Bois (DICB) et les informations des directions provinciales, des éventuelles scieries clandestines ou illégales n'ont pas été identifiées ni même recherchées. L'Annexe 3 présente l'ensemble des sociétés qui ont fait l'objet de ce diagnostic.

### 2.1.3. Planification et organisation des missions de terrain

Un planning de missions permettant de couvrir toutes les provinces a été élaboré (voir titre 2.2 ci-dessous). Deux équipes composées chacune d'un représentant de l'Assistance technique permanente et de deux agents du Ministère des Eaux et Forêts affectés au BIB ont été constituées pour l'exécution de ces activités.

## 2.2. Déroulement et descriptif des missions

L'état des lieux des unités de transformation du bois sur l'ensemble du territoire gabonais s'est déroulé du 12 juillet 2012 au 1<sup>er</sup> mars 2013. En plus de la collecte de données, les activités relatives à ces missions étaient l'identification physique des entreprises et la prise de points GPS. Ce travail a été effectué avec l'étroite collaboration des Directions Provinciales du Ministère des Eaux et Forêts.

Les principales étapes chronologiques de ces missions sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Déroulement des missions

Dates	Activités
Du 12 juillet 2012 au 12 octobre 2012	Missions dans la province de l'Estuaire
Du 23 au 25 octobre 2012	Mission dans la province de l'Ogooué Maritime
Du 26 au 30 novembre 2012	Mission dans la province du Moyen Ogooué
Du 14 au 22 décembre 2012	Mission dans la province de l'Ogooué Ivindo
Du 14 au 19 janvier 2013	Mission dans la province du Woleu-Ntem
Du 21 au 27 janvier 2013	Mission dans les provinces de la Ngounié et de la Nyanga
Du 25 février au 1 <sup>er</sup> mars 2013	Mission dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué Lolo.

Cet état des lieux a été complété par une phase de traitement et d'analyse des données.



### 2.3. Difficultés rencontrées

Ce travail mené tout au long des 10 premiers mois d'existence du BIB a fait face à plusieurs types de contraintes :

- L'expertise du projet a été confrontée à des retards du fait de lenteur dans la mise en œuvre du BIB (et dans son financement) mais également à quelques difficultés pour l'Assistance technique du BIB à obtenir certaines autorisations administratives. Cependant, et malgré ces retards conjoncturels, le travail n'a cessé d'être poursuivi avec l'ensemble de l'équipe.
- Les données qui ont été collectées au niveau des entreprises présentaient parfois un caractère parcellaire allant de la connaissance fragmentaire par le personnel sur place à l'absence même de certaines informations, jusqu'au simple refus de les fournir.
- Certaines informations importantes sur les capacités de production et les consommations ont parfois dû être estimées grâce à l'expertise du responsable du BIB (en Annexe 5 sont présentées les informations de base qui ont servi à certaines estimations).
- Des recoupements de ces informations ont été effectués avec l'ensemble des données en possession de la DICB d'une part et les Directions Provinciales d'autre part. Les différences de structuration des informations ont nécessité un important travail de coordination.

## 3. ETAT DES LIEUX

### 3.1. Localisation géographique des unités de transformation du bois

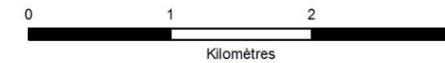
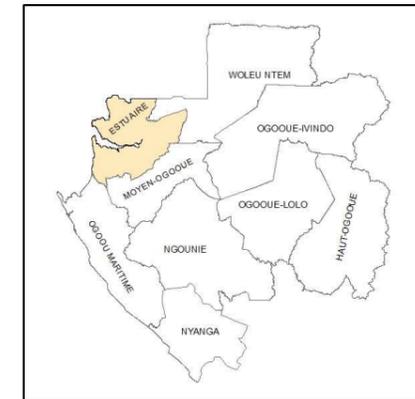
Les figures 1 et 2 ci-après présentent la localisation géographique des unités de transformation du bois à Libreville/Owendo (Figure 1) et au Gabon (Figure 2).



### Unités de 1ère et 2ème transformation du bois de Libreville et Owendo



- Unité de déroulage
- Unité de déroulage et de contreplaqués
- Scierie industrielle et semi-industrielle
- Unité de tranchage
- Complexe Scierie- Déroulage-Tranchage
- Route principale
- Route secondaire
- Sans importance
- Chemin de fer
- Cours d'eau
- Océan



Source:  
 BD cartographique du PAPPFG/BIB  
 Relevés GPS du BIB Février 2013  
 Projection GTM WGS 84

Maître d'ouvrage



Maître d'oeuvre



Avec le concours financier de:



Avec l'appui technique de:



Figure 1 : Localisation des unités de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> transformation de Libreville et Owendo



### Unités de 1ère et 2ème transformation du bois du Gabon

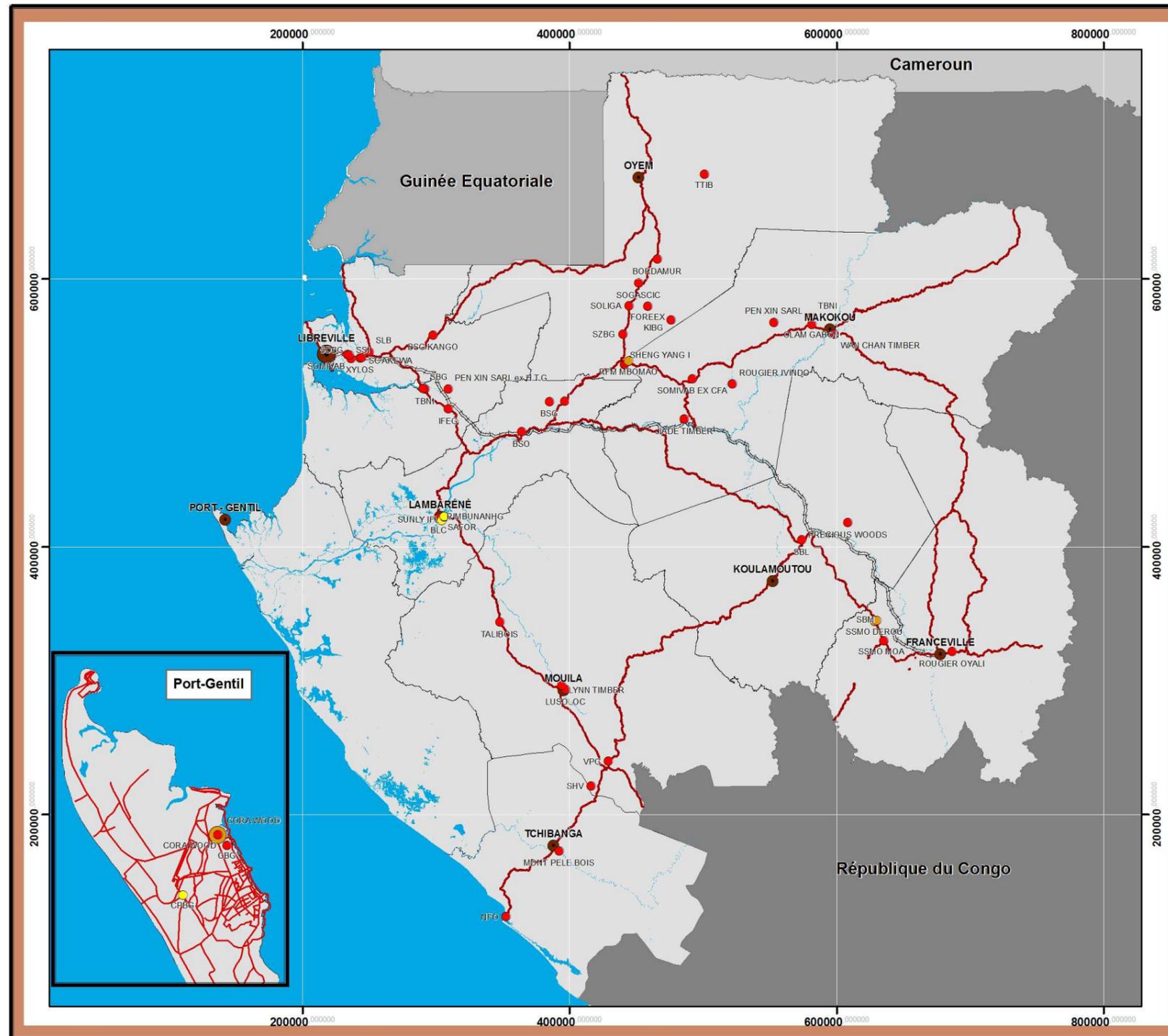


Figure 2 : Localisation des unités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation du bois au Gabon



### 3.2. Répartition des unités de transformation du bois

#### 3.2.1. Catégories d'unités de transformation du bois

Les entreprises ont été réparties en six(6) catégories :

- Les unités de tranchage ;
- Les unités de déroulage subdivisées en deux (2) sous-catégories :
  - Déroulage seul : production et vente de placages,
  - Déroulage et fabrique de contreplaqués : production et vente de placages et de contreplaqués.
- Les scieries subdivisées en trois (3) sous-catégories :
  - Scieries industrielles : mécanisation complète avec une capacité de consommation en grumes supérieure ou égale à 2000 m<sup>3</sup>/mois,
  - Scieries semi-industrielles : mécanisation réduite avec une capacité de consommation en grumes généralement comprise entre 500 et 2000 m<sup>3</sup>/mois,
  - Scieries artisanales : sans mécanisation avec une consommation en grumes mensuelle inférieure à 500 m<sup>3</sup>.

#### 3.2.2. Répartition des industries du bois par province et par activités

Le tableau ci-après présente le nombre d'unités de transformation du bois au Gabon.

Tableau 2 : Nombre d'unités de transformation du bois au Gabon et leurs situations

Situation de l'unité de transformation du bois	Nombre	Observations
<b>En activité</b>	<b>93</b>	l'unité fonctionne normalement
<b>En activité réduite</b>	<b>16</b>	l'unité fonctionne à temps partiel, essentiellement à cause des difficultés d'approvisionnement en matière première
<b>Sans activité</b>	<b>29</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installations fermées ou délocalisées (15);</li> <li>• Unités répertoriées par la DGICBVPF/Centre du Développement des Entreprises, mais non identifiées et ou injoignables (10) ;</li> <li>• Unités déclarées mais encore à l'état de projet (4) ;</li> </ul>

La liste des entreprises « sans activité » est présentée en Annexe 4.

Tableau 3 : Nombre d'entreprises de 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> transformation par province

	En activité		Activité réduite	Total général
	Nombre	%		
Estuaire	46	49,5%	5	51
Haut-Ogooué	4	4,3%	2	6
Moyen-Ogooué	6	6,5%	2	8
Ngounié	6	6,5%	1	7
Nyanga	2	2,2%	0	2
Ogooué Ivindo	12	12,9%	1	13
Ogooué Lolo	3	3,2%	2	5
Ogooué Maritime	6	6,5%	3	9
Woleu-Ntem	8	8,6%	0	8
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>100%</b>	<b>16</b>	<b>109</b>



L'identification des unités de transformation ayant été faite sur la base des données de la Direction des Industries et du Commerce du Bois (DICB), le rapprochement suivant a pu être effectué :

- Sociétés en activité enregistrées à la DICB : 125
- Sociétés répertoriées à la DICB et non identifiées par le BIB : 2
- Sociétés enregistrées à la DICB et identifiées par le BIB : 123
- Sociétés recensées par le BIB mais non enregistrées par le MEF : 15

Soit un total général de cent trente-huit (138) entreprises dont 29 (soit 21%) en arrêt d'activités.

Dans la suite de ce rapport, les chiffres et analyses ne concerneront que les cent neuf (109) entreprises en activité pleine ou partielle (93 unités en activité pleine et 16 en activité réduite). La liste de ces unités de transformation est disponible en (Annexe 3).

Le tableau 3 ci-dessous présente la répartition des unités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation au Gabon. Il en ressort les éléments suivants :

- Le sciage reste le segment d'activité le mieux représenté sur l'ensemble du pays (86% des entreprises de transformation du bois). Ce chiffre est à relativiser par rapport au poids du sciage dans le pays du fait que plusieurs de ces entreprises sont de très petites tailles et avec une activité réduite ;
- Le Gabon ne compte que deux (2) unités de tranchage qui sont toutes situées à Owendo (Province de l'Estuaire) ;
- 47% de l'ensemble des activités se situent dans l'Estuaire avec une bonne répartition des activités principales que sont déroulage, sciage industriel et semi-industriel. Mais il faut noter également une plus forte proportion de scieries artisanales (plus de 54% du total national).

Tableau 4 : Répartition par province des unités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation du bois

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqués	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales	Total
Estuaire	2	4	3	8	10	24	51
Haut-Ogooué	0	0	2	1	1	2	6
Moyen-Ogooué	0	2	0	4	1	1	8
Ngounié	0	0	0	0	2	5	7
Nyanga	0	0	0	1	1	0	2
Ogooué Ivindo	0	0	0	2	7	4	13
Ogooué Lolo	0	0	0	2	0	3	5
Ogooué Maritime	0	1	1	2	1	4	9
Woleu Ntem	0	0	0	2	5	1	8
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>44</b>	<b>109</b>
<b>%</b>	<b>2%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>20%</b>	<b>26%</b>	<b>40%</b>	<b>100%</b>

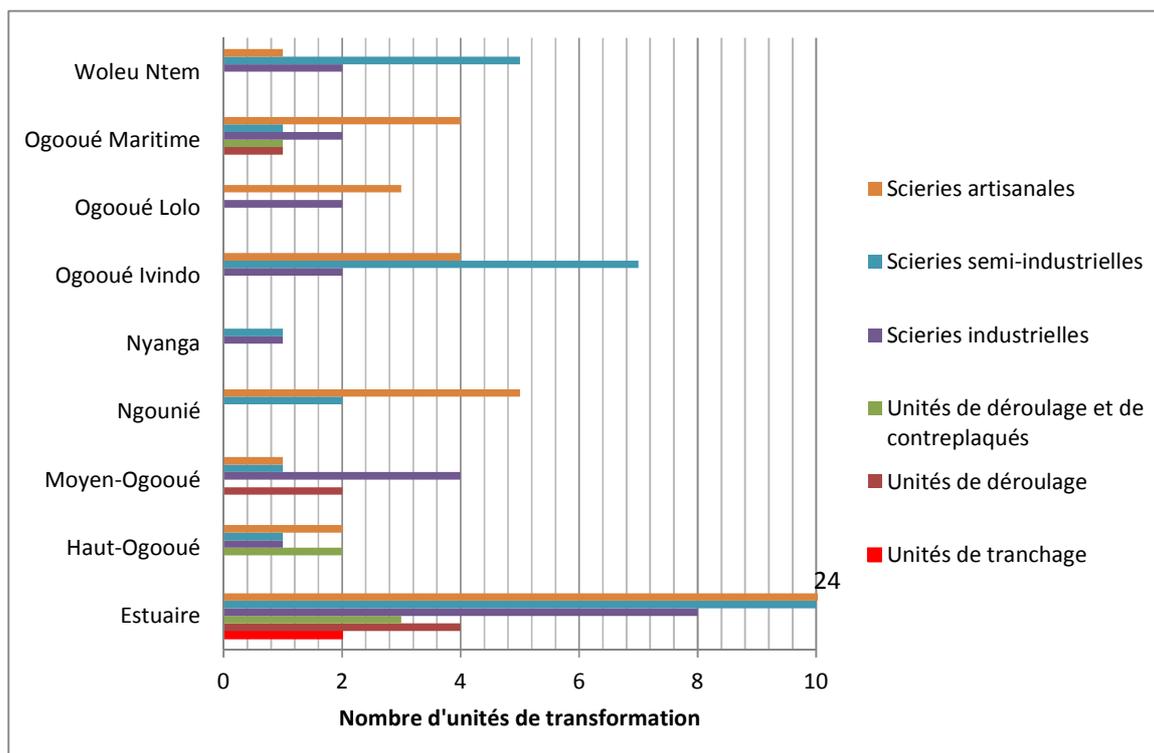


Figure 3 : Répartition provinciale des unités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation

### 3.2.3. Répartition des entreprises par Intérêts

Le tableau 4 ci-après représente la répartition des entreprises par type d'intérêts et par province. On constate une majorité de sociétés à capitaux asiatiques (40%). Les sociétés à capitaux africains (dont 24 gabonaises sur 44) sont également bien représentées (40%). Il faut cependant relativiser cette information par une analyse plus précise de ces structures qui sera faite dans les chapitres suivants (taille, capacité de transformation etc.). Enfin, les européens détiennent 20% des unités de transformation du bois au Gabon.

Tableau 5 : Répartition par province des entreprises par types d'Intérêts

	Gabonais	Africains	Européens	Asiatiques	Total
Estuaire	22	6	6	17	51
Haut-Ogooué	0	1	2	3	6
Moyen-Ogooué	1	0	2	5	8
Ngounié	3	1	2	1	7
Nyanga	0	1	0	1	2
Ogooué Ivindo	2	0	2	9	13
Ogooué Lolo	2	0	3	0	5
Ogooué Maritime	3	1	4	1	9
Woleu Ntem	1	0	1	6	8
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>109</b>
<b>%</b>	<b>31%</b>	<b>9%</b>	<b>20%</b>	<b>40%</b>	<b>100%</b>



### 3.3. Descriptif par segment d'activités

#### 3.3.1. La première transformation du bois

L'industrie de première transformation du bois regroupe les activités de sciage, de déroulage, de tranchage et le séchage (Loi N°016/01 portant Code forestier en République gabonaise, article 223).

##### 3.3.1.1. Répartition par province des capitaux par segments d'activités

Tableau 6 : Répartition par province des sociétés à capitaux gabonais par segment d'activités

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqués	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales
Estuaire	1	0	2	3	2	14
Haut-Ogooué	0	0	0	0	0	0
Moyen-Ogooué	0	0	0	0	0	1
Ngounié	0	0	0	0	1	2
Nyanga	0	0	0	0	0	0
Ogooué Ivindo	0	0	0	1	0	1
Ogooué Lolo	0	0	0	0	0	2
Ogooué Maritime	0	0	0	0	0	3
Woleu Ntem	0	0	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>23</b>



Tableau 7 : Répartition par province des sociétés à capitaux africains par segment d'activités

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqués	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales
Estuaire	0	1	0	0	1	4
Haut-Ogooué	0	0	0	0	0	1
Moyen-Ogooué	0	0	0	0	0	0
Ngounié	0	0	0	0	0	1
Nyanga	0	0	0	1	0	0
Ogooué Ivindo	0	0	0	0	0	0
Ogooué Lolo	0	0	0	0	0	0
Ogooué Maritime	0	0	0	0	0	1
Woleu Ntem	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

Tableau 8 : Répartition par province des sociétés à capitaux européens par segment d'activités

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqués	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales
Estuaire	1	2	1	0	1	1
Haut-Ogooué	0	0	0	1	0	1
Moyen-Ogooué	0	0	0	2	0	0
Ngounié	0	0	0	0	0	2
Nyanga	0	0	0	0	0	0
Ogooué Ivindo	0	0	0	0	1	1
Ogooué Lolo	0	0	0	2	0	1
Ogooué Maritime	0	1	1	2	0	0
Woleu Ntem	0	0	0	0	1	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

Tableau 9 : Répartition par province des sociétés à capitaux asiatiques par segment d'activités

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqués	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales
Estuaire	0	1	0	5	6	5
Haut-Ogooué	0	0	2	0	1	0
Moyen-Ogooué	0	2	0	2	1	0
Ngounié	0	0	0	0	1	0
Nyanga	0	0	0	0	1	0
Ogooué Ivindo	0	0	0	1	6	2
Ogooué Lolo	0	0	0	0	0	0
Ogooué Maritime	0	0	0	0	1	0
Woleu Ntem	0			1	4	1
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>8</b>

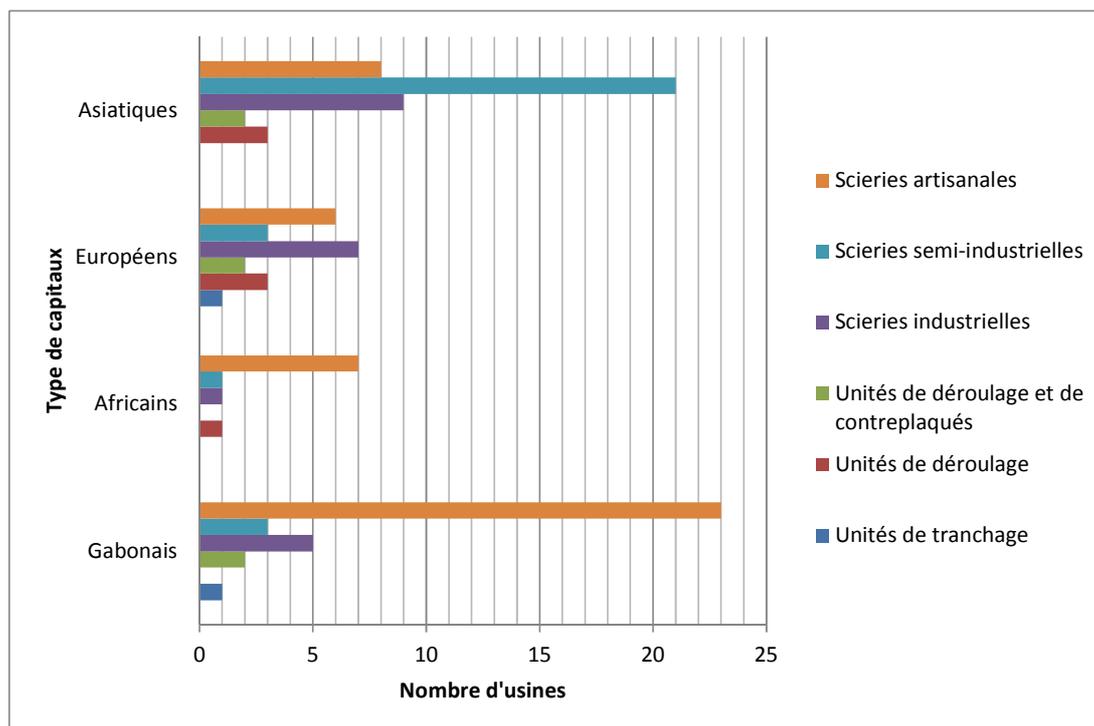


Figure 4 : Répartition des segments d'activités par type de capitaux

Les principaux enseignements que nous apportent ces tableaux et cette figure sont :

- Les **sociétés à capitaux gabonais** sont majoritairement des scieries artisanales localisées dans la province de l'Estuaire. Cependant ces capitaux sont aussi investis d'une manière significative dans des structures industrielles parmi lesquelles le complexe de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG), le groupe SED et GET ;
- Il n'y a que très peu de **sociétés à capitaux africains**, la plupart étant des scieries artisanales à l'exception notable d'une scierie industrielle à capitaux sud-africains et d'une unité de déroulage à capitaux marocains. De tels investissements africains sont une évolution récente à souligner ;
- 50% des **entreprises à capitaux européens** sont des unités fortement industrialisées à forte valeur ajoutée (tranchage, déroulage, contreplaqués, scieries industrielles) ;
- Les **entreprises à capitaux asiatiques** sont en majorité des scieries semi-industrielles (50%). A l'exception des unités installées dans l'Estuaire pour la proximité du port. Ces unités sont essentiellement localisées dans les provinces de l'Ogooué Ivindo et du Woleu-Ntem riches en bois divers.

### 3.3.1.2. Unités de tranchage

- Le tranchage nécessite une qualité de grumes présentant des caractéristiques bien définies, par sa couleur, son veinage, son fil et son dessin. C'est une activité récente au Gabon (moins de 10 ans) qui ne compte que deux (2) usines : celles de la SNBG et Precious Woods ;
- Ces unités font face à un problème d'approvisionnement en essences nobles (Wengué, Kevazingo, Longhi, etc.). En effet, les principales essences commercialisées sur le marché gabonais sont l'Okoumé, bois essentiellement de déroulage, et des bois divers qui ne se prêtent pas à ce genre d'activité (Tali, Okan, Azobé, etc.) ;
- A défaut d'essences destinées traditionnellement au tranchage, ces unités complètent leurs productions par l'usinage d'okoumé de qualité ;



- Les deux (2) unités existantes sont équipées de matériel performant et la main d'œuvre spécialisée a été formée par le personnel d'encadrement.
- Les conditions Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) y sont correctes.

<b>Nombre d'usines</b>	2
<b>Localisation</b>	Libreville (Province de l'Estuaire)
<b>Capacités de transformation installées</b>	920 m <sup>3</sup> /mois
<b>Consommations réelles totales en grumes</b>	445 m <sup>3</sup> / mois
<b>Essences de bois consommées</b>	Okoumé et bois divers

### 3.3.1.3. Unités de déroulage

- Le déroulage est une activité particulièrement bien développée au Gabon où une longue expérience a permis de développer une main d'œuvre expérimentée et de bonne qualité.
- L'okoumé est considéré comme l'essence de déroulage par excellence (plus de 95% d'approvisionnement de ces usines). Cependant les entreprises qui n'ont pas de concessions forestières connaissent des difficultés d'accès à la ressource. L'activité est en effet très dépendante de la disponibilité de la matière première en qualité et en quantité. Malgré cela, un seul opérateur s'est engagé dans la diversification de ses approvisionnements avec une essence secondaire de déroulage tel que l'Illomba, essence pourtant très abondante au Gabon).
- Une partie de la production de placages est utilisée dans la fabrication locale de contreplaqués.
- Les conditions Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) y sont correctes.

<b>Nombre d'usines</b>	13
<b>Localisation</b>	Estuaire, Moyen-Ogooué, Ogooué-Maritime et Haut-Ogooué
<b>Capacités de transformation installées</b>	65 700 m <sup>3</sup> /mois
<b>Consommations réelles totales en grumes</b>	44 250 m <sup>3</sup> /mois
<b>Essences de bois consommées</b>	Essentiellement Okoumé (>95%)

### 3.3.1.4. Scieries

Le tableau ci-dessous présente la répartition des différents types de scieries par province. L'Estuaire concentre à elle seule près de la moitié des unités.

Tableau 10 : Répartition des scieries par types et par provinces

	Scierie industrielle	Scierie semi-industrielle	Scierie artisanale	Total
Estuaire	8	10	24	42
Haut-Ogooué	1	1	2	4
Moyen-Ogooué	4	1	1	6
Ngounié	0	2	5	7
Nyanga	1	1	0	2
Ogooué Ivindo	2	7	4	13
Ogooué Lolo	2	0	3	5
Ogooué Maritime	2	1	4	7
Woleu Ntem	2	5	1	8
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>44</b>	<b>94</b>
<b>%</b>	<b>23%</b>	<b>30%</b>	<b>47%</b>	<b>100%</b>

### Scieries industrielles

On entend par scieries industrielles, les unités composées d'un circuit mécanisé équipé d'une scie de tête avec ou sans scie de reprise avec chariots, d'une déligneuse de grande capacité avec trains de rouleaux, transferts, tapis, dispositifs d'aspiration, etc.

Les consommations mensuelles en grumes sont généralement supérieures ou égales à 2000 m<sup>3</sup>. Une majorité de ces scieries sont situées dans la zone industrielle d'Owendo (Libreville, province de l'Estuaire).

La quasi-totalité de leur production est destinée à l'export (toutes destinations).

Dans les scieries industrielles les conditions HSE sont rarement respectées excepté pour les sociétés certifiées ou en cours de certification.

<b>Nombre d'usines</b>	22
<b>Capacités de transformation installées</b>	87 500 m <sup>3</sup> /mois
<b>Consommations réelles totales en grumes</b>	58 700 m <sup>3</sup> /mois



Photo 1 : Vues de deux scieries industrielles

### Scieries semi-industrielles

Les scieries semi-industrielles sont généralement composées d'une scie de tête et de plusieurs scies de reprise avec volants de petits diamètres et peu ou pas de mécanisation.

Les sociétés à capitaux asiatiques sont largement représentées dans cette catégorie (82% de la capacité installée en scieries semi-industrielles) et particulièrement dans la province de l'Estuaire et plus récemment dans celle de l'Ogooué Ivindo.

Bien que la capacité de consommation en grumes de ces scieries est généralement comprise entre 500 et 2000 m<sup>3</sup>/mois, quelques sociétés à capitaux asiatiques ont des capacités supérieures (parfois 10 000 m<sup>3</sup>/mois), mais avec un outil de production qui reste basique (multitude de bâtis, peu de mécanisation).

Dans les scieries semi-industrielles, quelle que soit l'origine des capitaux, les conditions HSE y sont totalement inexistantes et les conditions de travail vont parfois à l'encontre des exigences légales, notamment :

- le Décret n° 01494 /PR/MTEPS déterminant les règles générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail,
- le Décret n°545/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005 réglementant la récupération des huiles usagées,



- le Décret n°543/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005 fixant le régime juridique des installations classées,
- la Convention collective des industries du bois du Gabon (sciage, placage, contreplaqué).

Dans certaines entreprises à capitaux asiatiques, les conditions de travail mettent en danger le personnel : manutention excessive, absence totale de protection, etc.

<b>Nombre d'usines</b>	28
<b>Capacités de transformation installées</b>	63 100 m <sup>3</sup> /mois
<b>Consommations réelles totales en grumes</b>	36 510 m <sup>3</sup> /mois



Photo 2 : Ensemble type d'une scierie semi-industrielle

#### **Scieries artisanales**

- Ces installations sont essentiellement situées dans l'Estuaire (24 sur 44, soit 55%) et sont généralement composées de scies circulaires mobiles (ECO-PRO, LUCAS MILL, MIGHTY MIGHT, etc.) ou de scies à ruban horizontales de type CD ;
- La consommation en grumes de ces unités, souvent en un poste de travail pour des raisons de logistique, est limitée entre 5 et 20 m<sup>3</sup> par jour ; soit une consommation de grumes inférieure à 500 m<sup>3</sup>/mois ;
- Ces unités n'étant pas mécanisées, elles nécessitent beaucoup de manutention, ce qui explique leurs productions limitées ;
- Quelle que soit leur situation géographique, ces structures éprouvent de sérieuses difficultés d'approvisionnement en grumes toutes essences confondues (Voir titre 4.2.1, page 27 « Approvisionnement grumes »). Certaines unités visitées sont complètement en arrêt d'activité ;
- Compte-tenu de leurs moyens limités, ces structures sont souvent désorganisées avec une main d'œuvre peu qualifiée (absence d'entretien et de stratégie de production, etc...).
- Les conditions HSE sont totalement inexistantes.

<b>Nombre d'usines</b>	30
<b>Capacités de transformation installées</b>	12 580 m <sup>3</sup> /mois
<b>Consommations réelles totales en grumes</b>	9 620 m <sup>3</sup> /mois



Photo 3 : Scieries artisanales

### 3.3.2. La deuxième transformation

L'industrie de 2<sup>e</sup> transformation regroupe les activités de production de panneaux de contreplaqués et la fabrication de produits standards simples tels que les moulures, les profilés rabotés et les parquets (Loi N°016/01 portant Code forestier en République gabonaise, art. 224).

Les dix (10) entreprises identifiées dans ce secteur sont toutes intégrées à des unités de première transformation déjà existantes. Elles permettent de générer une plus-value, que ce soit par la fabrication de contreplaqués pour les usines de déroulage (six (6) usines dans ce cas) ou la production de produits rabotés pour les scieries (quatre (4) unités identifiées).

La fabrication de contreplaqués reste l'activité principale de ce secteur. Au même titre que le déroulage, elle se caractérise par son expérience et son ancienneté. Elle se pratique avec des outils performants et entretenus et un personnel compétent et expérimenté.

Cependant, compte-tenu de l'importance des investissements nécessaires, la production de bois rabotés, comprise entre 500 et 1000 m<sup>3</sup>/mois maximum pour l'ensemble du pays, reste faible.

Il existe également une petite activité de fabrication d'emballages et palettes en bois de récupération (utilisation des « cœurs de déroulage ») dans ce secteur.

### 3.4. Emplois

Le tableau 10 ci-après présente la répartition par province du nombre d'emplois dans la filière industrie du bois. Ce dernier a été réalisé sur la base des déclarations des employeurs lors des missions de collecte de données organisées dans le cadre de cette étude.

La province de l'Estuaire est majoritaire avec 40% des effectifs totaux. Cette proportion reste conforme à la répartition des unités de transformation, tous segments d'activités confondus (47% dans l'Estuaire).



Tableau 11 : Nombre d’emplois dans les unités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation

	Unités de tranchage	Unités de déroulage	Unités de déroulage et de contreplaqué	Scieries industrielles	Scieries semi-industrielles	Scieries artisanales	Total	%
Estuaire	56	790	690	550	517	224	2827	40%
Haut-Ogooué	0	0	430	147	65	4	646	9%
Moyen-Ogooué	0	512	0	529	73	10	1124	16%
Ngounié	0	0	0	0	112	83	195	3%
Nyanga	0	0	0	24	73	0	97	1%
Ogooué Ivindo	0	0	0	183	540	41	764	11%
Ogooué Lolo	0	0	0	211	0	14	225	3%
Ogooué Maritime	0	147	300	225	30	8	710	10%
Woleu Ntem	0	0	0	180	306	16	502	7%
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>1449</b>	<b>1420</b>	<b>2049</b>	<b>1716</b>	<b>400</b>	<b>7090</b>	<b>100%</b>
<b>%</b>	<b>1%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>29%</b>	<b>24%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>	

Le total des emplois du tableau ci-dessus ne concerne que les unités de première et deuxième transformation et ne tient pas compte des effectifs de la 3<sup>ème</sup> transformation compte tenu de son caractère le plus souvent informel.

Alors que les scieries industrielles et unités de déroulage et tranchage représentent 34% du nombre de structures de transformation installées au Gabon, elles emploient 70% de la main d’œuvre totale et sont donc le principal réservoir d’emplois de la filière industrie bois.

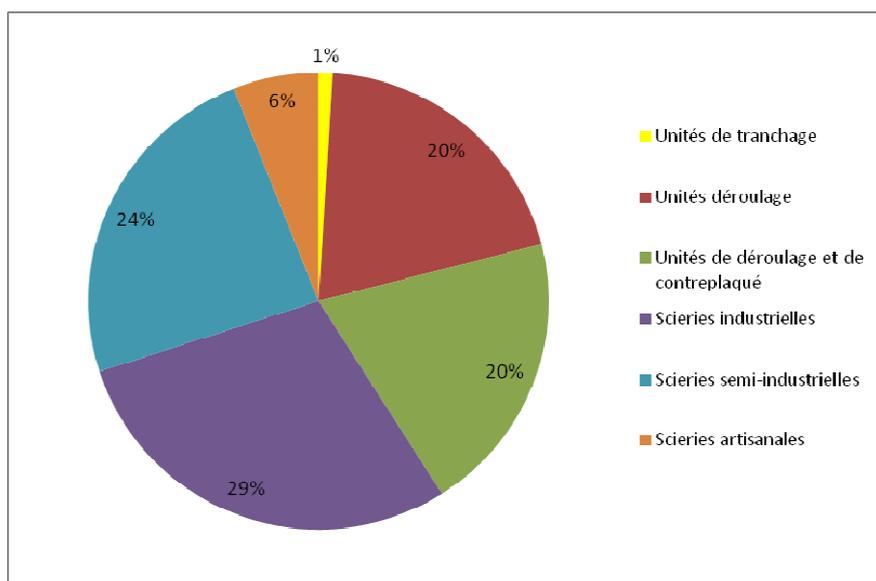


Figure 5 : Répartition des emplois par segment d’activités

### 3.5. La troisième transformation

L’industrie de 3<sup>e</sup> transformation regroupe les activités donnant lieu notamment à des produits finis et composites de la menuiserie et d’ébénisterie (Loi N°016/01 portant Code forestier en République gabonaise, art. 225).

Le secteur de la troisième transformation est très peu industrialisé. A quelques exceptions près, il s’agit essentiellement de petites unités artisanales dont les produits ne sont commercialisés que sur le marché local de proximité. Ce secteur peu structuré fait face à la concurrence des produits industriels importés principalement d’Asie.



Son activité est basée essentiellement sur la fabrication de menuiseries intérieures (cadres, portes, fenêtres, escaliers, etc.) et de mobiliers.

Dans le cadre de cette étude, le recensement des unités de 3e transformation a été exhaustif en ce qui concerne les unités de grande et moyenne capacité (menuiseries industrielles et semi-industrielles). Par contre, l'étude des unités artisanales (menuiseries de petites capacités et souvent dans l'informel) a été faite par échantillonnage, afin d'avoir un aperçu de ce secteur d'activité et de la caractériser. Cependant, elle ne permet pas de quantifier le nombre d'unités de troisième transformation du pays.

### **3.5.1.1. Menuiseries et ébénisteries de grande capacité**

D'une manière générale, les éléments de synthèse concernant les menuiseries et ébénisteries de grande capacité sont :

- Les trois (3) unités de grande capacité identifiées sont situées à Libreville et sont les seules à être équipées de leurs propres cellules de séchage. Elles ont des difficultés d'approvisionnement en essences nobles (Ex Wengué, Pao Rosa, Dibétou, etc...),
- Le prix d'achat rendu usine d'une matière première de qualité est élevé et approche le prix de vente export ;
- Les produits fabriqués sont de bonne qualité grâce à une main d'œuvre qualifiée qui travaille dans le respect des règles fondamentales de fabrication (bois séché et finition) ;
- Les ventes sont essentiellement réalisées sur le marché local et plus particulièrement dans le cadre de l'exécution des marchés publics.

### **3.5.1.2. Menuiseries et ébénisteries artisanales**

A l'exception de quelques rares unités qui s'emploient à mettre en place un système de production modernisé, les principales observations concernant les structures artisanales sont notamment :

- Des difficultés d'accès à la matière première en raison de son coût élevé. Ces opérateurs s'approvisionnent dans les dépôts de bois ou les quincailleries alimentées souvent par le secteur informel afin de pouvoir produire à un coût permettant de vendre sur le marché local (hors marché d'Etat et grands clients) ;
- La récupération de rebus et chutes issues des scieries industrielles ou semi industrielles ;
- Une utilisation très rare de bois séché ;
- La vétusté du matériel (généralement des combinés cinq (5) ou sept (7) opérations, voire simple toupie et dégauchisseuse) ;
- Le manque d'organisation des ateliers : l'espace de travail, souvent très réduit sert à la fois de lieu de production et de stockage de produits fabriqués ;
- Le manque de connaissance approfondie du matériau et des technologies associées (réaction hygroscopique et séchage, techniques de finitions, contrôle qualité, etc.) ;
- La non qualification de la quasi-totalité du personnel ;
- Des produits finaux de qualité moyenne (débits premiers médiocres et non séchés, outils de production très peu performants) ;
- L'absence d'une politique de gestion des déchets de bois (le personnel côtoie en permanence des déchets non valorisés tels que les copeaux, la sciure et autres coursons avec tous les risques sécuritaires et sanitaires possibles).



Photo 4 : Vue d'une menuiserie artisanale

### 3.5.1.3. Construction de maison ossature bois

Une seule entreprise spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois a été recensée (Ecowood). Cependant cette activité reste très peu développée au Gabon.

### 3.6. Appréciation de la performance

Si le savoir-faire en déroulage et fabrication de contreplaqués est indéniable et représente l'aboutissement d'une longue tradition, il n'en est pas de même pour le sciage. A l'exception de rares usines, ce secteur pâtit d'un ensemble d'insuffisances qui en limite les performances :

- la plupart des acteurs ignorent les règles élémentaires de sciage : conceptions et modifications de certaines lignes contraires à toute logique, techniques d'affûtage non maîtrisées, préparation des grumes sur parc sans tenir compte de leur conformité (courbures, défauts majeurs), méthodes de débit inappropriées ;
- les modes de gestion déficients : gestion approximative des approvisionnements, gestion aléatoire des stocks, entretien souvent inexistant du matériel ;
- le problème de qualification de l'encadrement et par voie de conséquence de l'ensemble du personnel ;
- l'absence d'une chaîne de contrôle qualité ;
- la gestion des déchets négligée ayant pour conséquence un encombrement des circuits matière et une perte de production ;
- les conditions HSE rarement respectées ;
- l'absence de programmation des activités dans l'ensemble.



## 4. CONSOMMATION EN GRUMES ET PRODUCTION

### 4.1. Capacités de transformation du bois installées par province

Tableau 12 : Capacités de transformation installées

Province	Total	Total
	m3 / mois	m3/an
Estuaire	97 170	1 068 870
Haut-Ogooué	13 300	146 300
Moyen-Ogooué	29 700	326 700
Ngounié	13 050	143 550
Nyanga	6 000	66 000
Ogooué-Ivindo	24 570	270 270
Ogooué-Lolo	13 650	150 150
Ogooué-Maritime	23 500	258 500
Woleu-Ntem	17 100	188 100
<b>Totaux</b>	<b>238 040</b>	<b>2 618 440</b>

NB : Ces estimations sont faites sur la base de deux équipes de production (excepté pour les scieries artisanales qui ont été évaluées sur la base d'une seule équipe). Les volumes annuels sont calculés sur la base de onze (11) mois de travail effectifs.

La part de la capacité de déroulage installée (composée à plus de 95% d'okoumé) représente 28% de la capacité de transformation totale, soit 722 700 m<sup>3</sup>/an.

La capacité théorique totale de consommation grumes sur onze (11) mois de travail effectifs est donc d'environ **2 600 000 m<sup>3</sup>** au Gabon, en 2013.

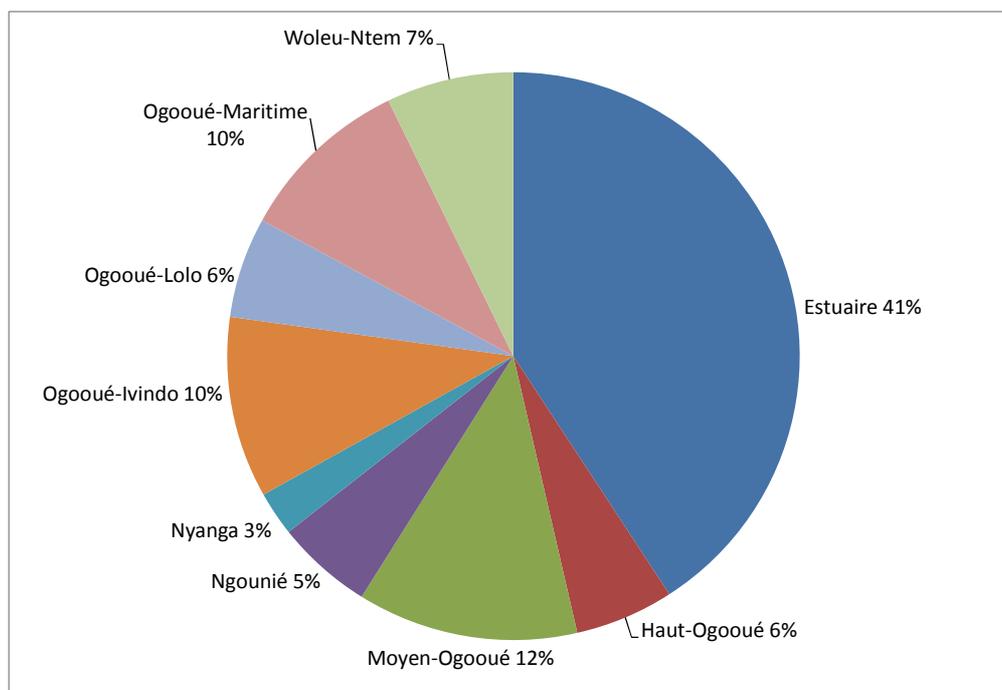


Figure 6 : Répartition de la capacité de transformation du bois installée par province



### 4.1.1. Capacités installées par segment d'activités

La répartition par segment d'activités de la capacité de transformation du bois installée est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Répartition par province de la capacité installée par segment d'activités

	Unités de tranchage (m3)	Unités de déroulage (m3)	Unités de déroulage & contreplaqués (m3)	Scierie industrielle (m3)	Scierie semi-industrielle (m3)	Scierie artisanale (m3)	Total (m3)
Estuaire	920	20900	18800	28300	20500	7750	97170
Haut-Ogooué	0	0	7000	3200	700	2400	13300
Moyen-Ogooué	0	8000	0	16500	5000	200	29700
Ngounié	0	0	0	0	7500	5550	13050
Nyanga	0	0	0	4000	2000	0	6000
Ogooué Ivindo	0	0	0	6600	17100	870	24570
Ogooué Lolo	0	0	0	12900	0	750	13650
Ogooué Maritime	0	5000	6000	8000	1600	2900	23500
Woleu Ntem	0	0	0	8000	8700	400	17100
<b>Volume mensuel</b>	<b>920</b>	<b>33 900</b>	<b>31 800</b>	<b>87 500</b>	<b>63 100</b>	<b>20 820</b>	<b>238 040</b>
<b>Volume annuel</b>	<b>10 120</b>	<b>372 900</b>	<b>349 800</b>	<b>962 500</b>	<b>694 100</b>	<b>229 020</b>	<b>2 618 440</b>
<b>%</b>	<b>0,4%</b>	<b>14,2%</b>	<b>13,4%</b>	<b>36,8%</b>	<b>26,5%</b>	<b>8,7%</b>	<b>100%</b>

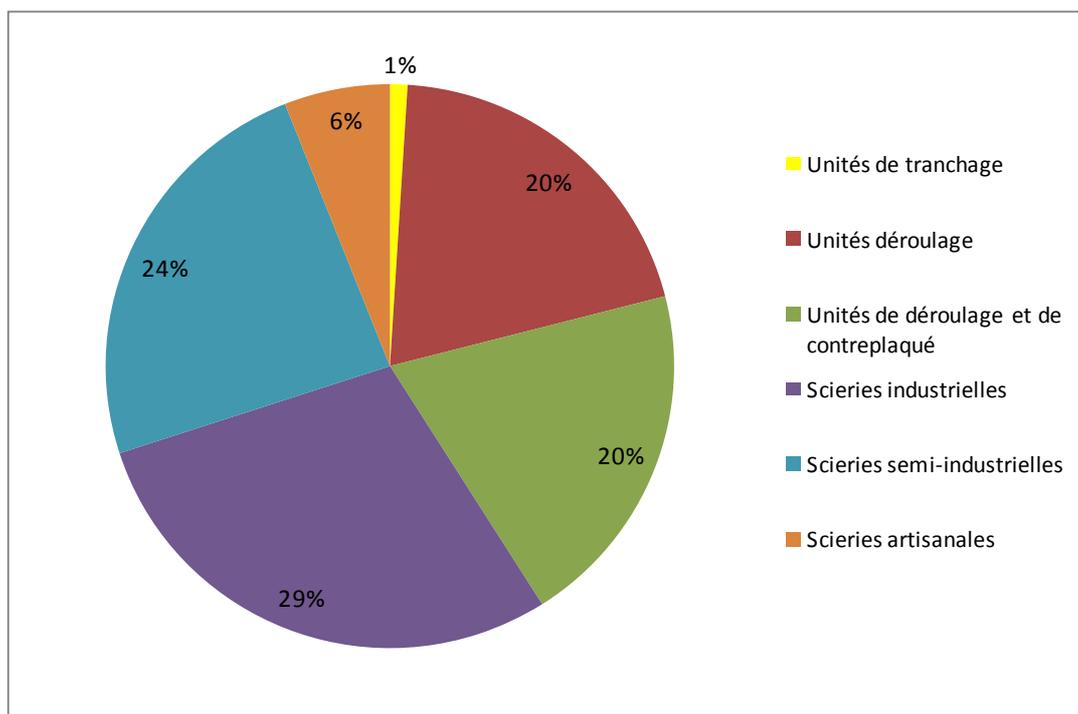


Figure 7 : Répartition de la capacité installée par segment d'activités

Le segment sciage qui représente 72% de la capacité totale de transformation du bois installée est l'activité majeure dans le domaine de la transformation du bois au Gabon.



Le tableau ci-après présente les capacités moyennes installées par type de scieries.

Tableau 14 : Capacités moyennes installées par type de scieries

	Nombre d'entreprises	Capacités installées (m3/an)	Capacité installée/Nombre d'entreprises
Scieries industrielles	22	962 500	43 750
Scieries semi-industrielles	28	694 100	24 789
Scieries artisanales	44	229 020	5 205

L'analyse de la capacité installée ramenée au nombre d'unités de transformation montre que les scieries industrielles ont une capacité de consommation en grumes moyenne par usine qui est sensiblement le double de celle des scieries semi-industrielles. Malgré un nombre important de scieries artisanales, leur poids effectif en capacité de transformation reste très faible et ne peut avoir dans l'état actuel qu'un impact modeste sur la capacité totale installée.

La contribution des opérateurs nationaux (majoritairement représentés dans le sciage artisanal) dans le processus d'industrialisation de la filière forêt/bois gabonais demeure encore faible.

#### 4.1.2. Capacité installée et garantie d'approvisionnement

Le tableau ci-après présente la capacité installée des unités de 1<sup>ère</sup> transformation du bois disposant d'une source propre d'approvisionnement en grumes (intégration verticale).

Tableau 15 : Capacités installées des unités ayant une concession forestière

Province	Tous types de sociétés	Sociétés ayant leurs propres sources d'approvisionnement en grumes	%
	Capacités installées (m3/an)	Capacités installées (m3/an)	
Estuaire	1 068 870	685 520	64%
Haut-Ogooué	146 300	119 900	82%
Moyen-Ogooué	326 700	269 500	82%
Ngounié	143 550	130 350	91%
Nyanga	66 000	66 000	100%
Ogooué Ivindo	270 270	235 620	87%
Ogooué Lolo	150 150	146 850	98%
Ogooué Maritime	258 500	248 600	96%
Woleu Ntem	188 100	172 700	92%
<b>Total</b>	<b>2 618 440</b>	<b>2 075 040</b>	<b>79%</b>

Les unités de transformation ayant leurs propres sources d'approvisionnement en grumes représentent 79% de la capacité installée au Gabon, en mai 2013. Ce qui leur assure théoriquement une garantie d'approvisionnement en matière première.

La plupart des sociétés de transformation du bois implantées à l'intérieur du pays disposent d'une concession forestière en propre.

Celles n'ayant pas leurs propres concessions forestières se fournissent en grumes, dans la mesure du possible, auprès des exploitants forestiers. Ce sont des structures de petite taille récemment créées suite à l'interdiction d'exportation des grumes en novembre 2009, principalement dans la province de l'Estuaire située en première zone d'exploitation. En effet, pensant profiter de l'opportunité de



développement suite à cette mesure, elles se sont retrouvées avec peu de possibilités d'accès à la matière première (voir titre 4.2.1 Approvisionnement en grumes).

#### 4.1.3. Répartition de la capacité installée par type de capitaux

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la capacité de transformation installée au Gabon par type de capitaux.

Tableau 16 : Répartition de la capacité installée par type de capitaux

Type de capitaux	Nombre d'entreprises		Capacités de transformation installées	
	nombre	%	m3/an	%
Gabonais	34	31%	544 390	21%
Africains	10	9%	122 100	5%
Européens	22	20%	774 840	30%
Asiatiques	43	40%	1 177 110	44%
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>100%</b>	<b>2 618 440</b>	<b>100%</b>

Près de la moitié des entreprises (40%) de la filière industrie du bois sont des sociétés à capitaux africains qui ne représentent que 26% de la capacité de transformation du pays, confirmant leur faible niveau d'industrialisation.

Les sociétés de transformation du bois à capitaux asiatiques représentent 44% de la capacité de transformation installée (estimation faite en mai 2013).

Les tableaux suivants précisent la situation des capacités de transformation par type de capitaux et type d'unités de transformation.

Tableau 17 : Situation des sociétés à capitaux gabonais

	Nombre d'entreprises	Capacités installées par segments d'activités		Part des unités intégrées	% par rapport à la capacité installée au Gabon/Activité
		m3/mois	%		
Unités de tranchage	1	600	1%	100%	65%
Unités de déroulage	0	0	0%	0%	0%
Unités de déroulage et contreplaqués	2	12 500	25%	100%	39%
Scieries industrielles	5	18 100	37%	73%	21%
Scieries semi-industrielles	3	7 500	15%	80%	12%
Scieries artisanales	23	10 790	22%	48%	52%
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>49 490</b>	<b>-</b>	<b>76%</b>	<b>21%</b>

Tableau 18 : Part des sociétés à capitaux africains autres que le Gabon

	Nombre d'entreprises	Capacités installées par segments d'activités		Part des unités intégrées	% par rapport à la capacité installée au Gabon/Activité
		m3/mois	%		
Unités de tranchage	0	0	0,0%	0%	0%
Unités de déroulage	1	4 200	37,8%	0%	12%
Unités de déroulage et contreplaqués	0	0	0,0%	0%	0%
Scieries industrielles	1	4 000	36,0%	100%	5%
Scieries semi-industrielles	1	600	5,4%	0%	1%
Scieries artisanales	7	2 300	20,7%	0%	11%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>11 100</b>	<b>-</b>	<b>36%</b>	<b>4%</b>



Tableau 19 : Part des sociétés à capitaux européens

	Nombre d'entreprises	Capacités installées par segments d'activités		Part des unités intégrées	% par rapport à la capacité installée au Gabon/Activité
		m3/mois	%		
Unités de tranchage	1	320	0,5%	100%	35%
Unités de déroulage	3	16 700	23,7%	71%	49%
Unités de déroulage et contreplaqués	2	12 300	17,5%	100%	39%
Scieries industrielles	7	32 900	46,7%	100%	38%
Scieries semi-industrielles	3	3 400	4,8%	71%	5%
Scieries artisanales	6	4 820	6,8%	50%	23%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>70 440</b>	<b>-</b>	<b>88%</b>	<b>30%</b>

Tableau 20 : Part des sociétés à capitaux asiatiques

	Nombre d'entreprises	Capacités installées par segments d'activités		Part des unités intégrées	% par rapport à la capacité installée au Gabon/Activité
		m3/mois	%		
Unités de tranchage	0	0	0,0%	0%	0%
Unités de déroulage	3	13 000	12,1%	100%	38%
Unités de déroulage et contreplaqués	2	7 000	6,5%	100%	22%
Scieries industrielles	9	32 500	30,4%	75%	37%
Scieries semi-industrielles	21	51 600	48,2%	78%	82%
Scieries artisanales	7	2 910	2,7%	0%	14%
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>107 010</b>	<b>-</b>	<b>79%</b>	<b>45%</b>

Près de 60% des unités de transformation du bois sont détenues par des sociétés à capitaux asiatiques (40%) et européennes (20%). Les sociétés à capitaux africains (9%) et particulièrement gabonais (31%) disposent de 40% des unités.

En termes de capacité de transformation installés, une fois de plus les asiatiques (44%) et les européens (30%) occupent une position prépondérante avec plus de 74% des capacités de transformation du bois. Le reste, c'est-à-dire près de 26%, est détenu par les sociétés à capitaux gabonais (21%) et africains (5%).

## 4.2. Consommations réelles et productions

### 4.2.1. Approvisionnement en grumes

#### 4.2.1.1. Définitions :

*Unités de transformation intégrée :*

Au sens de la présente note, une entreprise est dite intégrée lorsqu'elle dispose à la fois d'une ou plusieurs concessions forestières et d'une ou plusieurs unités de transformation du bois. Une unité de transformation est dite non intégrée lorsqu'elle ne dispose pas de concession forestière.

*Taux d'utilisation des capacités de transformation :*

C'est le rapport entre le volume annuel de grumes consommées par une usine et sa capacité de transformation.

#### 4.2.1.2. Généralités :

D'une manière générale, seules les unités de transformation du bois ayant leurs propres concessions forestières sont régulièrement alimentées en grumes. Les unités industrielles non intégrées éprouvent des difficultés certaines pour assurer et pérenniser leurs approvisionnements en grumes. Elles sont



totallement dépendantes des exploitants forestiers et ont du mal à sécuriser leurs investissements. Ces problèmes d’approvisionnement en matière première restent identiques même en étant beaucoup plus proches de la ressource.

L’arrêt des exportations des grumes, la non attribution des Permis de Gré à Gré (PGG) depuis 2009, le retour au domaine de certains petits permis forestiers, l’obligation d’intégrer réellement le processus d’aménagement, l’acquittement des arriérés fiscaux, l’éloignement des zones d’exploitation forestière, l’absence d’adaptation (organisationnelle, structurelle, financière, commerciale, législative, etc...) expliquent partiellement le bouleversement observé dans le processus d’approvisionnement en matière première des usines non intégrées (sans concession forestière). En effet, les mouvements importants de grumes offraient notamment des possibilités d’achat de bois impropres à l’export.

Libreville et Port-Gentil étaient des plaques tournantes importantes en terme d’échanges de flux de grumes jusqu’à l’arrêt de leur exportation. Toutes les grumes, Okoumé ou bois divers, étaient réceptionnées et classées par qualité. Les bois de basse qualité n’étant pas exportables, ce mouvement de grumes était alors favorable à l’approvisionnement des unités de transformation (intégrées ou non).

Tableau 21 : Sources d’approvisionnement grumes des unités de transformation du bois

	Sources d’approvisionnement en matière première		
	Avant 2009	Situation actuelle	Possibilités pour l’avenir
Unités de transformation possédant leurs concessions forestières/Titres d’exploitation (CFAD, CPAET ou PFA)	Approvisionnement interne	Approvisionnement interne	Approvisionnement interne
	Approvisionnement externe : Achats ou contrats avec des tiers (CFAD, CPAET, PFA et PGG)	Approvisionnement externe : Achats ou contrats avec des tiers (CFAD, CPAET et PFA)	Approvisionnement externe : Achats ou contrats avec des CFAD, CPAET et autres (Ex : contrat ou achat entre scieries)
Unités de transformation ne possédant pas de concessions forestières/ Titres d’exploitations forestières	Achats ou contrats avec des CFAD, CPAET, PFA et PGG	Achats ou contrats avec des CFAD, CPAET et PFA	Achats ou contrats avec des tiers : CFAD, CPAET, PFA, Forêts Communautaires et autres (Ex : autres achats entre scieries)

**4.2.1.3. Cas particulier de l’Okoumé**

Les enseignements à tirer concernant l’approvisionnement des unités de transformation du bois en grumes d’okoumé sont les suivants :

- Pour l’instant, il n’existe pas de problème majeur d’approvisionnement dans les grumes de qualité déroulage dont le prix de vente sur le marché local reste attractif. Néanmoins, les unités de déroulage non intégrées demeurent dépendantes des conditions actuelles du marché ;
- Les grumes de basse qualité ne sont plus exploitées ou très peu d’une manière générale. Les exploitants forestiers ne les produisent que dans la limite des capacités de consommation de leurs propres unités de transformation. Ceci explique en partie la baisse conséquente des approvisionnements des grumes de basse qualité vers Libreville et ses environs.
- Depuis l’arrêt des exportations des grumes en novembre 2009, on observe de façon générale que les exploitants forestiers ont modifié structurellement leurs politiques de production pour des raisons de rentabilité vraisemblablement en exploitant plus sélectivement les essences, avec une priorité pour les essences les plus sollicitées sur le marché au prix le plus offrant.



**4.2.1.4. Le taux d'utilisation des capacités de transformation**

Le taux d'utilisation de la capacité de transformation au Gabon est estimé à 63% (Cf. Tableau 22 ci-dessous).

Tableau 22 : Taux d'utilisation par province de la capacité de transformation installée au Gabon

Province	Capacités installées (m3/an)	Consommations réelles (m3/an)	%
Estuaire	1 068 870	675 895	63%
Haut-Ogooué	146 300	70 400	48%
Moyen-Ogooué	326 700	199 650	61%
Ngounié	143 550	58 630	41%
Nyanga	66 000	25 300	38%
Ogooué-Ivindo	270 270	181 170	67%
Ogooué-Lolo	150 150	116 600	78%
Ogooué-Maritime	258 500	212 300	82%
Woleu-Ntem	188 100	102 630	55%
<b>Totaux</b>	<b>2 618 440</b>	<b>1 642 575</b>	<b>63%</b>

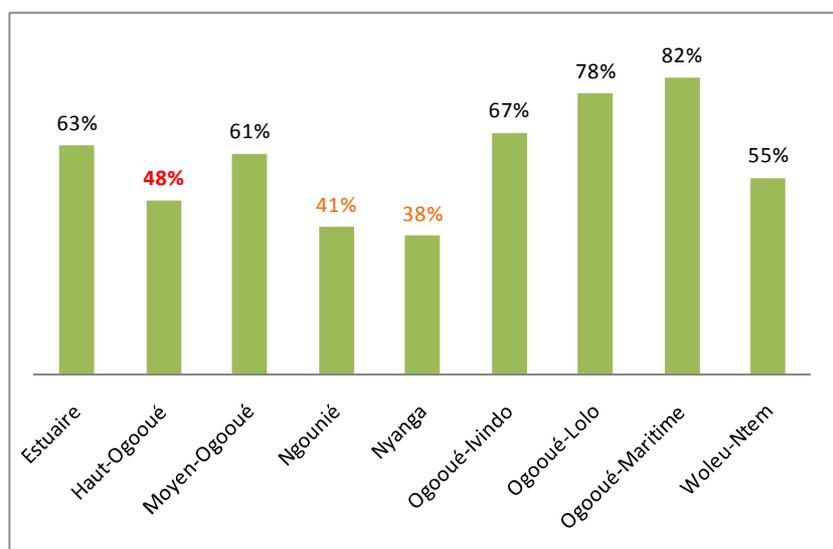


Figure 8 : Taux d'utilisation de la capacité de transformation par provinces<sup>1</sup>

L'écart entre la consommation réelle et la capacité de transformation installée met en évidence la problématique de l'adéquation entre l'approvisionnement et l'outil de transformation au Gabon. Plusieurs explications peuvent être avancées et c'est l'Etude Diagnostic et Prospective du Secteur Forêt Bois qui pourra fournir plus de précisions :

- Le développement d'usines de transformation suite à l'arrêt d'exportation des grumes, sans qu'une réelle analyse des possibilités d'approvisionnement ait été faite ;

<sup>1</sup> Dans la Nyanga et la Ngounié le faible de taux peut s'expliquer par la prise en compte d'une augmentation de la capacité de transformation qui ne sera effective qu'au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2013. En revanche, le faible taux d'utilisation de la capacité installée dans le Haut-Ogooué s'explique par des difficultés d'accès à la matière première.



- La disparition des marchés intérieurs de la grume qui auraient pu faciliter l’approvisionnement des unités non intégrées en matière première (voir le paragraphe précédent sur les Généralités) ;
- L’interdiction de l’exploitation de certaines essences telles que l’Afo, l’Ozigo, le Moabi et le Douka (Cf. Décret 137/PR/MEFEPA du 04 février 2002) a réduit considérablement, dans beaucoup de cas, les volumes exploitables (essences objectifs) ;
- La mise en aménagement des concessions forestières a abouti à une réduction des volumes exploitables au moins dans les essences principales comme l’Okoumé et à une baisse d’activité principalement pour les scieries artisanales ;
- L’exploitation des concessions forestières situées dans des zones considérées comme des « zones de repasse » moins riches en essences commercialisables nobles.

Ce faible taux d’utilisation de la capacité de transformation se retrouve aussi dans les sociétés disposant de sources propres d’approvisionnement (voir tableau ci-dessous) pour lesquelles l’inadéquation entre les consommations réelles et les capacités installées peut s’expliquer d’une part, par la limitation des possibilités d’exploitation due à la mise en œuvre des plans d’aménagement et d’autre part par un surdimensionnement des unités de transformation par rapport à la ressource existante. D’où la nécessité d’adapter l’outil de production à la possibilité forestière.

Tableau 23 : Taux d’utilisation de la capacité de transformation des unités intégrées

Province	Sociétés ayant une concession forestière			Taux d'utilisation des capacités de transformation
	Nombre	Capacités installées (m3/mois)	Consommations réelles (m3/mois)	
Estuaire	16	62 320	37 145	60%
Haut-Ogooué	4	10 900	6 400	59%
Moyen-Ogooué	6	24 500	18 150	74%
Ngounié	4	11 850	4 750	40%
Nyanga	2	6 000	2 300	38%
Ogooué Ivindo	8	21 420	13 320	62%
Ogooué Lolo	4	13 350	10 600	79%
Ogooué Maritime	6	22 600	19 100	85%
Woleu Ntem	6	15 700	8 700	55%
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>188 640</b>	<b>120 465</b>	<b>64%</b>

#### 4.2.2. Consommations réelles par essences

Le tableau ci-après présente la part des Okoumé et des bois divers dans les consommations réelles en grumes des unités de transformation.



Tableau 24 : Consommations réelles en okoumé et bois divers

	Consommations réelles	
	Okoumé	Bois divers
Unités de tranchage	49%	51%
Unités de déroulage	98%	2%
Scieries industrielles <sup>1</sup>	59%	41%
Scieries semi-industrielles <sup>1</sup>	18%	82%
Scieries artisanales <sup>2</sup>	50%	50%

<sup>1</sup>Ces informations ont été obtenues en majorité auprès des opérateurs visités, pour les informations manquantes nous avons appliqué un taux de répartition moyen.

<sup>2</sup> Il a été difficile d'obtenir des informations sur le terrain, mais les observations ont permis d'estimer la répartition.

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les scieries industrielles qui ont la plus forte capacité de transformation (voir Tableau 14, page 25) consomment majoritairement de l'Okoumé :

- La rareté des essences nobles pour le sciage (Wengué, Sipo, Sapelli, Pao Rosa, Iroko, etc.) dans les forêts gabonaises et la prédominance de l'Okoumé oblige les forestiers à en produire majoritairement ;
- Environ 25% de la consommation réelle en grumes est le fait des scieries intégrées à une usine de déroulage, elles récupèrent ainsi les grumes de qualité inférieure en Okoumé, augmentant de fait leur consommation en cette essence.

En revanche, les scieries semi-industrielles, majoritairement à capitaux asiatiques (82% de la capacité installée), consomment principalement du bois divers car elles sont surtout installées dans les zones riches en bois divers (Ogooué-Ivindo, Woleu-Ntem), et approvisionnent les marchés asiatiques demandeurs de ces essences (Tali, Okan, Padouk, etc.).

#### 4.2.3. Productions en produits dérivés

Les productions reposent essentiellement sur les avivés, les feuilles de placage et de tranchage ainsi que sur les panneaux de contreplaqués.

Tableau 25 : Consommations réelles et productions

	Consommations réelles (m3/an)	Production (m3/an)	Rendement matière
Unités de tranchage	4895	2365	48%
Unités de déroulage et contreplaqués	486750	290510	60%
Scieries industrielles	645700	274120	42%
Scieries semi-industrielles	401610	221980	55%
Scieries artisanales	105820	55660	53%
<b>Total</b>	<b>1 644 775</b>	<b>844 635</b>	<b>51%</b>

Les unités de 1<sup>e</sup> transformation du bois consomment annuellement 1 642 575 m<sup>3</sup> pour une production de 844 635 m<sup>3</sup>/an, soit un rendement matière moyen de 51%.

- Les rendements en déroulage (fabrication de placage seul et ou de contreplaqués) et tranchage sont conformes aux moyennes généralement observées pour ce type d'activités.
- Le rendement matière moyen en scierie est supérieur à 40%. Ce taux relativement élevé pour ce type d'industrie s'explique entre autres, par la transformation locale de grumes de bonne qualité (en particulier bois divers) suite à l'interdiction d'exportation des grumes.

- Le rendement matière est particulièrement élevé pour les scieries artisanales qui travaillent essentiellement pour le marché local moins exigeant et surtout pour les scieries semi-industrielles, du fait d'une transformation peu poussée ;
- Certaines entreprises à capitaux asiatiques ayant des rendements très élevés (supérieurs à 70%) se limitent au sciage de plots et d'équarris, que l'on peut difficilement considérer comme des produits transformés. La légalité de ces produits dits "transformés" reste discutable<sup>2</sup>. C'est plutôt de la pseudo transformation.



Photo 5 : Exemple de production d'une scierie semi-industrielle à faible niveau de transformation

#### 4.2.4. Les capacités de séchage du segment sciage

Tableau 26 : Volumes des séchoirs installés au Gabon

	Volumes des séchoirs installés (m <sup>3</sup> )
Estuaire	2310
Haut-Ogooué	1500
Moyen-Ogooué	1850
Ngounié	0
Nyanga	0
Ogooué Ivindo	600
Ogooué Lolo	1300
Ogooué Maritime	1660
Woleu Ntem	650
<b>Total</b>	<b>9 870</b>

- L'okoumé est la principale essence séchée. Compte-tenu de sa vitesse de séchage (environ 20 jours pour une épaisseur de 50 mm à 10% d'humidité), on peut estimer la capacité totale de séchage sur l'ensemble du territoire à environ 15000 m<sup>3</sup>/mois.
- Si l'on considère la consommation mensuelle de grumes des scieries industrielles et semi-industrielles, soit 150 600 m<sup>3</sup>/mois, avec un pourcentage global de 58% d'okoumé et un rendement moyen de 40%, nous obtenons une production théorique mensuelle d'environ 35000 m<sup>3</sup> d'okoumé (formule de calcul : 150 600 x 58% x 40%).

<sup>2</sup> L'arrêté 15 MEF/SG/DGICBVPF fixant les normes et la classification des produits transformés autorisés à l'exportation indique à l'article 4 qu'équarris et plots sont interdits à l'exportation. L'article 5 précise des dimensions maximales que certains équarris et plots peuvent cependant respecter (exemple : plateaux de 250 mm x 800 mm)



- Les capacités de séchage sont donc de 43% de la production totale d'Okoumé.
- Il faut noter également que certaines essences dites hydrauliques comme l'Azobé, l'Okan et le Tali ne nécessitent pas de séchage artificiel.
- L'intégralité du bois séché est destinée à l'exportation.



## 5. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

La typologie des entreprises actives au Gabon est synthétisée dans le tableau suivant. Cette étude ne prend pas en compte les types 1 (Exploitation forestière seule), 10 (Négociant) et 11 (Entreprises du bâtiment). Les types 4 (usine intégrée de l'exploitation à la 3<sup>ème</sup> transformation) et 8 (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation seule) n'existent pas au Gabon.

	Exploitation forestière	1 <sup>ère</sup> T.°	2 <sup>ème</sup> T.	3 <sup>ème</sup> 1 T	Négociants	Entreprises du bâtiment	Nombre entreprises
Type 1	X						N/A
Type 2	X	X					46
Type 3	X	X	X				10
Type 4	X	X	X	X			0
Type 5		X					52
Type 6		X	X				1
Type 7		X	X	X			1
Type 8			X	X			0
Type 9				X			3
Type 10					X		N/A
Type 11						X	N/A

<sup>1</sup> Dans le cadre de ce rapport la 3<sup>ème</sup> transformation ne prend en compte que les menuiseries/ébénisteries de grande capacité avec séchoirs intégrés (voir chapitre 3.5.1.1. ).

Le type 5 de ce tableau donne une image faussée du niveau de développement industriel de la filière puisqu'il s'agit essentiellement d'unités de sciage artisanal et semi-industriel (respectivement 37 et 10 sur 52), qui, n'ayant pas accès à la ressource, sont dans des situations extrêmement précaires.

En dehors de ce cas particulier, non représentatif de la filière, en terme de capacité installée, il apparait de façon très claire que le lien entre l'exploitation forestière et la transformation reste particulièrement fort et conditionne l'ensemble du développement de la filière forêt-bois. Cela confirme le fait que les entreprises qui ont leurs propres concessions forestières fonctionnent sans grandes difficultés d'approvisionnement en matière première.

Les résultats de l'étude diagnostic à venir qui évaluera l'adéquation entre la capacité installée et la ressource forestière disponible devrait permettre d'affiner ce constat. Les résultats de la présente étude indique cependant que la capacité de transformation totale installée de 2,6 millions m<sup>3</sup>/an excède largement la consommation annuelle réelle estimée à 1,6 million m<sup>3</sup>, les risques d'une surcapacité installée pouvant avoir pour conséquence la fermeture d'usines et plus particulièrement les scieries artisanales et certaines scieries semi-industrielles.

**Recommandation n° 1:** Afin d'assurer une rentabilité de la filière de transformation du bois au Gabon, il y a d'abord nécessité de trouver une adéquation entre l'outil de production existant et la ressource en bois disponible.

Sans remettre nullement en question la qualité du travail fourni par les entreprises intégrées, il est cependant difficilement envisageable de développer une filière de transformation professionnelle, au-delà de la première transformation, et efficace, si les acteurs principaux de cette filière sont des entreprises forestières dont l'industrie de transformation du bois n'est pas le cœur du métier, mais qui



monopolise la ressource. Lors des entretiens et des visites de terrain, les experts du BIB ont ainsi pu se rendre compte que les usines les plus performantes sont celles installées par des professionnels de la transformation, qui ne sont pas producteur de grumes. Etant entendu qu'on est bien face à deux métiers totalement différents

L'appui au développement d'acteurs spécialisés dans la transformation du bois et non dans l'exploitation forestière pourrait être une première solution que le développement des ZES de Nkok et Mandji apportera. Compte tenu de leur situation géographique proche de Libreville et Port Gentil, ces ZES ne pourront concerner que les usines de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation. Cependant, ces ZES concernent principalement les sociétés qui souhaitent exporter des produits alors que le marché national est sans aucun doute un débouché d'avenir à court terme vers lequel se tournent de plus en plus d'entreprises. En revanche la délocalisation des unités de 1<sup>ère</sup> transformation sur les futurs Domaines Industriels du Bois (DIB), proches de la ressource doit être envisagée.

**Recommandation n° 2 :** Le développement de la filière forêt-bois passe par une meilleure répartition sur le territoire des structures de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation : les usines de 1<sup>ère</sup> transformation sur les Domaines Industriels du Bois (DIB) à l'intérieur du pays proches de la ressource et celles de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation sur les ZES, proches des marchés, en conformité avec la Stratégie Nationale d'Industrialisation.

Avec des exigences de plus en plus strictes (par exemple avec la mise en place du Règlement Bois de l'Union Européenne ou du Lacey Acte aux Etats Unis), le marché occidental devient plus difficile. Des sociétés installées en Europe habituellement tournées vers l'utilisation de l'Okoumé s'orientent vers l'utilisation de matière première locale (bois de pays). Le marché asiatique est, pour sa part, peu demandeur en produits transformés.

En revanche, le Gabon en particulier et l'Afrique au sens large, avec une croissance moyenne de plus de 5%, est donc le marché d'avenir qu'il conviendra d'alimenter en produits à forte valeur ajoutée. Cela passe d'abord par le développement de structures de deuxième transformation, particulièrement pour la production de contreplaqués Okoumé. La richesse du Gabon, pourrait ainsi être valorisée sur d'autres marchés.

**Recommandation n° 3 :** Le développement des marchés africains est une opportunité pour les produits de deuxième transformation des bois gabonais. La prise en compte de ces débouchés doit faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des fabricants de ces produits mais elle nécessite une étude de marché.

Il faut cependant aussi prendre en compte que l'approvisionnement en Okoumé devient plus difficile (mise en œuvre des plans d'aménagement, éloignement de la ressource...). Rappelons ainsi que les usines de déroulage, toutes unités confondues, fonctionnent en moyenne à 70% de leur capacité. Le développement des structures de deuxième transformation, particulièrement pour la fabrication de panneaux de contreplaqués Okoumé ne devrait se faire qu'à partir des structures existantes productrices de placage.

**Recommandation n° 4 :** Favoriser le développement d'unités de fabrication de contreplaqués adossées à des usines de production de placages plutôt que développer de nouvelles structures de déroulage, qui risquent d'être confrontées à un problème d'approvisionnement futur.

Malgré tout, l'Okoumé reste toujours l'essence principale exploitée au Gabon. Sur le marché local, elle est essentiellement utilisée dans la construction ce qui ne génère que peu de plus-value sur le produit fini. En revanche, les produits de transformation (menuiseries, mobiliers...) sont presque uniquement constitués d'essences de bois divers.

Dans ces conditions, et pour profiter du développement économique du pays, appuyer la transformation tertiaire présente un intérêt économique certains du fait d'un vivier existant de petits



transformateurs, dont l'importance est cependant difficile à évaluer. A l'instar d'une conclusion émise par une étude récente du CIFOR sur le marché domestique du sciage artisanal à Libreville<sup>3</sup> "*la stratégie d'industrialisation voulue par l'Etat gabonais doit dépasser la promotion des seules grandes industries*" et toucher les PME/PMI du secteur. En effet la 3<sup>ème</sup> transformation de qualité (avec séchage des bois) n'est représentée que par trois entreprises dans le pays, le reste étant le fait d'acteurs agissant souvent dans l'informel.

**Recommandation n° 5 :** Le développement du marché local et régional qui se précise avec la croissance économique doit servir de socle à celui du secteur de la 3<sup>ème</sup> transformation. La formalisation de ce secteur en parallèle avec la mise œuvre des plans de formations professionnelles adaptées permettra une meilleure valorisation des produits. L'appui pourra se faire via les DIB qui assureront l'apport en expertise qualifiée pour promouvoir le séchage et la transformation du bois ainsi qu'une mise en réseau des opérateurs de la filière forêt-bois.

Le développement de cette troisième transformation nécessitera également une diversification des essences de bois divers afin de répondre aux attentes du marché local et africain. Cette mesure pourrait également favoriser la valorisation d'essences secondaires.

**Recommandation n° 6 :** La généralisation de l'aménagement forestier doit davantage susciter l'utilisation des essences dites « secondaires ». Le déroulage des essences telles que l'Ilomba ou l'Andoung pourra être envisagé pour pallier à la pression exercée actuellement sur l'Okoumé. De plus le développement des essences secondaires deviendra une opportunité de réussite pour la mise en place d'une filière de troisième transformation de qualité.

Comme il a été dit plus haut, la restructuration de la filière passera, comme le fait actuellement le Bureau Industrie Bois, par une formation des opérateurs qui touchent à tous les secteurs de la transformation. L'absence de centre de formations aux métiers de la première et la deuxième transformation se fait cruellement sentir à travers tout le pays. En attendant le démarrage et les effets de l'Ecole Supérieure des Bois de Boué, les formations existantes se limitent aux métiers de la 3<sup>ème</sup> transformation (menuiserie, ébénisterie).

**Recommandation n° 7 :** Afin de pallier aux problèmes de qualification de main d'œuvre qui ont été constatés notamment sur la méconnaissance du matériau bois et des technologies associées, des programmes de formations professionnelles (au sein même des entreprises et auprès des petits artisans), doivent être mis en œuvre rapidement pour répondre aux attentes à moyen terme.

Dans le contexte revisité de la filière forêt/bois au Gabon, les structures à faible niveau de transformation qui exportent sur des marchés (en général asiatiques) qui retravaillent ces produits en 1<sup>ère</sup> transformation ne laissent que peu de place à un développement local et régional de la transformation.

**Recommandation n° 8 :** Inciter les structures à faible niveau de transformation à s'inscrire dans le schéma de développement industriel du pays par exemple via le lancement des projets emblématiques que souhaite mettre en œuvre le Gabon (programmes d'habitat, développement urbain...)

<sup>3</sup>G. Lescuyer, P.O. Cerutti, S. Nodtit Manguiengha, L. Bilogo bi Ndong - Le marché domestique du sciage artisanal à Libreville, Gabon – Etat des lieux, opportunités et défis, CIFOR, 2011



## 6. CONCLUSION

Le Gabon a toujours été un pays forestier. Toutefois à l'exception du segment déroulage, la filière de transformation du bois en est à ses balbutiements. Malgré des atouts indéniables dans le secteur du déroulage (matière première existante et durable, outil industriel performant, savoir-faire réel), les autres secteurs d'activités tels que le sciage et la 3<sup>ème</sup> transformation se heurtent à une série de défis majeurs que sont particulièrement les garanties d'approvisionnement, le développement de compétences techniques et l'absence de professionnalisme, une faible rentabilité et la concurrence de certains opérateurs.

Il est à craindre, dans ces conditions, que de nombreuses industries risquent de disparaître principalement du fait du manque de ressource et de l'incapacité à s'adapter à la restructuration du paysage industriel. On observe déjà certains de ces effets dans les régions de Port Gentil et de Libreville avec la fermeture de GIB et de nombreuses scieries artisanales. Il apparaît ainsi qu'il existe une inadéquation entre la localisation de la ressource et celle de certaines usines de première transformation du bois.

A cela s'ajoute le fait que la forêt gabonaise, en dehors d'être riche en Okoumé (même si la tendance montre une baisse de qualité de cette essence), est pauvre en essences nobles. Les essences diverses présentes sont difficilement valorisantes en première transformation.

Dans ce contexte délicat, et afin de répondre aux nouveaux enjeux et d'atteindre les objectifs d'industrialisation fixés par le gouvernement, certaines d'actions peuvent être envisagées comme :

- limiter la création d'unités de 1<sup>ère</sup> transformation et favoriser le développement des entreprises existantes par le renforcement de leurs capacités. L'existence d'unités performantes en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation prouve qu'avec rigueur et professionnalisme, il est possible de développer une industrie de qualité ;
- la formation reste donc un facteur clef du développement de l'industrie au Gabon ;
- la valorisation des essences secondaires de déroulage afin de profiter du savoir-faire dans ce domaine et de pousser cette transformation vers la production de contreplaqués ;
- le meilleur déploiement territorial des usines sur les ZES et les DIB afin de générer un équilibre entre la ressource et les unités de transformation ;
- l'appui au développement de la 3<sup>e</sup> transformation qui reste un réel gisement d'emplois qualifiés et un secteur à haute valeur ajouté ;
- enfin l'appui au développement des marchés nationaux et africains à travers les études de marché permettant d'analyser réellement les besoins et les attentes du consommateur sur les variables que sont : le prix, la qualité du produit et les services.



## 7. ANNEXES

Annexe 1 : Modèle de fiche diagnostic-flash.....	39
Annexe 2 : Modèle de fiche de collecte de donnée de la DGICBVPF .....	44
Annexe 3 : Liste des sociétés recensées par le BIB .....	54
Annexe 4 : Liste des sociétés sans activité durant les missions Etat des lieux du BIB en février 2013	57
Annexe 5 : Base d'estimation des capacités installées.....	58



Annexe 1 : Modèle de fiche diagnostic-flash

# FICHE diagnostic-Flash entreprises

*Ce diagnostic flash n'a aucunement la prétention de représenter une analyse définitive de l'entreprise, elle synthétise les échanges avec les responsables rencontrés et les constats des membres du BIB au jour de la visite. Elle pourra être complétée au fur et à mesure des contacts.*

Réalisé par		Le :	<i>Noter ici la date du diagnostic</i>
Révisé par		Le :	<i>Noter ici la date de révision (suite à nouvelle visite par exemple)</i>

<b>Société :</b> <i>Nom et raison sociale</i>		<b>Activités :</b>	
<b>Adresse :</b> <b>Autres sites de production :</b>		<b>CA Total/CA par activité :</b>	
<b>GPS</b>	<b>X :</b>	<b>Y :</b>	<b>Système :</b>
<b>Visite sur site du :</b>		<b>Personne(s) rencontré(s) :</b>	
Concession	1 <sup>ère</sup> transfo	2 <sup>ème</sup> transfo	3 <sup>ème</sup> transfo
Autres			
Effectifs : détailler la composition des effectifs/activité, qualification, saisonnalité, turn over, part des expatriés			
Historique de l'entreprise : <i>noter ici qq élément de l'historique de l'entreprise</i>			

Essences et matériaux bois mis en œuvre				
Essences	Consommation/ an	Production/an	rendements productivité	Capacité de production/an
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Principales essences mises en œuvre</i></li> <li><i>Type de débit, panneaux...</i></li> </ul>				
<b>Fournisseurs :</b> <i>précisions sur les provenances de bois (permis ?) et sur les fournisseurs (opérateurs connus/petits opérateurs).</i>				
Marchés				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Spécificité du marché, contrainte...normalisation</i></li> <li><i>part en local et en export.</i></li> <li><i>Préciser les pays</i></li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Noter ici les informations pertinentes/marché /client (actuels et à venir) : vision stratégique</i></li> </ul>				
Informations Coûts, prix de revient, prix de vente				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Relever toutes les informations sur les coûts</i></li> <li><i>Relever aussi les contraintes qui impactent sur les prix (énergie, transports, MO...)</i></li> </ul>				
Principaux équipements et technologies mis en œuvre				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Principaux équipements de production</i></li> <li><i>Equipements de finition/collage/préservation</i></li> <li><i>Séchoirs, type, alimentation, capacité....</i></li> <li><i>Logiciels DAO</i></li> </ul>				
Qualification- Certification-Qualité				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Certification obtenue voir en cours d'obtention</i></li> <li><i>Niveau de qualité des produits constaté sur place</i></li> <li><i>Gestion de la qualité</i></li> </ul>				
Gestion de la sécurité				
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>EPI, affichage, sensibilisation</i></li> <li><i>Extincteurs</i></li> </ul>				

# FICHE diagnostic-Flash entreprises

*Ce diagnostic flash n'a aucunement la prétention de représenter une analyse définitive de l'entreprise, elle synthétise les échanges avec les responsables rencontrés et les constats des membres du BiB au jour de la visite. Elle pourra être complétée au fur et à mesure des contacts.*

<ul style="list-style-type: none"> <li>Aspiration présente, centralisée, individuelle...</li> </ul>
<b>Gestion environnementale du site</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets autres que bois/pdts chimiques...</li> </ul>
<b>Gestion des connexes bois</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation thermique (% auto consommés)</li> <li>Distribution, ventes....</li> </ul>

<b>SYNTHESE Matrice FfOM</b>	
<i>Ce travail de synthèse est fondamental, il peut reprendre des items déjà cités par ailleurs</i>	
<b>FORCES (/interne)</b>	<b>FAIBLESSES (/interne)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en évidence des FfOM de l'entreprise visitée</li> <li><u>Ce travail est un travail d'analyse fait par le BiB qui tient compte de l'interview du chef d'entreprise ainsi que des constats fait sur place</u></li> <li>Si le chef d'entreprise fait part d'une force qui n'est pas analysée de la sorte par le BiB, le noter § informations diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS (/externe)</b>	<b>MENACES (/externe)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>

<b>Informations diverses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Noter ici toutes informations pertinentes non traitées dans le questionnaire</li> </ul>
<b>Projets de développement</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>exprimés par le chef d'entreprise à court, moyen et long terme</li> </ul>
<b>Attentes éventuelles de l'entreprise/BiB</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>attente de l'entreprise par rapport au BiB</li> </ul>

<b>Axe de développement pour le BIB</b>	<b>Statut</b>
1. idées ou propositions d'actions à entreprendre ou à développer suite à cette visite	➤
2.	➤

# FICHE diagnostic-Flash entreprises

*Ce diagnostic flash n'a aucunement la prétention de représenter une analyse définitive de l'entreprise, elle synthétise les échanges avec les responsables rencontrés et les constats des membres du BIB au jour de la visite. Elle pourra être complétée au fur et à mesure des contacts.*

## **Bilan :**

Capacité transformation grume (1 <sup>ère</sup> ) sur un poste/jour en m3	
Capacité conso bois (2 <sup>nd</sup> et 3 <sup>ème</sup> ) sur un poste/jour en m3 d'avivé	
Projet acté de développement des capacités de production	Oui Non Type : Augmentation de la conso/bois :
Capacité de séchage installée (pour une ép moyenne de 50 mm Okoumé)	Oui Non Capacité (m3)
Estimation globale en 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> du niveau de mécanisation/équipement/organisation	Mécanisation : <b>0 : manuel</b> <b>1 : partiellement</b> <b>2 : entièrement mécanisé</b> Qualité affutage : <b>0 : insuffisante</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bonne</b> Entretien général : <b>0 : insuffisant</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bon</b> Organisation générale : <b>0 : insuffisante</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bonne</b>
Estimation globale en 3 <sup>ème</sup> du niveau d'équipement/organisation	Niveau de qualité/ finition estimé des produits finis : <b>0 : insuffisante</b> <b>1 : moyenne</b> <b>1 : bonne</b> <b>2 : très bonne</b> Entretien général <b>0 : insuffisant</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bon</b> Organisation générale <b>0 : insuffisant</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bon</b>
Estimation du niveau de sécurité	

# FICHE diagnostic-Flash entreprises

*Ce diagnostic flash n'a aucunement la prétention de représenter une analyse définitive de l'entreprise, elle synthétise les échanges avec les responsables rencontrés et les constats des membres du BIB au jour de la visite. Elle pourra être complétée au fur et à mesure des contacts.*

	<b>0 : insuffisant</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bon</b>
Estimation du niveau de gestion environnemental	<b>0 : insuffisant</b> <b>1 : perfectible</b> <b>2 : bon</b>
Type d'accompagnement qu'il faudrait mettre en œuvre par le BiB	Intéressé : oui/non  Proposition de formation : oui/non  Accompagnement personnalisé : oui/non



Annexe 2 : Modèle de fiche de collecte de donnée de la DGICBVPF

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS  
BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard & Fax : (+241) 44 25 81  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/PAPPFG/BIB

**FICHE TECHNIQUE (version travail du 11/07/2012 )**

**I/ RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

- 1) Dénomination Sociale :
- 2) Siège Social : ..... Date de Création : .....
- BP : ..... Tél : ..... / Fax ..... Email : .....
- 3) Forme Juridique : Entreprise individuelle  SUARL  SARL  SA
- 4) Taille de l'entreprise: Grande (+5000 m<sup>3</sup>/an)  (+ de 1000m<sup>3</sup>/an)  Moyenne (de 500 m<sup>3</sup> à 1000m<sup>3</sup>/an)  petite (≤ 500m<sup>3</sup>/an)
- 5) Montant du capital social en FCFA : .....
- 6) Chiffres d'affaires réalisés au cours de trois (3) dernières années :  
(201..).....FCFA ;(201..).....FCFA;  
(201..).....FCFA
- 7) Identification Fiscale :  
N° Immatriculation : .....  
N° Statistique : .....
- 8) Noms des dirigeants (DG ;) :  
Directeur général : .....  
Directeur d'exploitation ou d'usine : .....
- 9) Segment d'activité :  
- concession forestière : oui  non  fermage  direct   
- Première transformation : Sciage  Déroulage  Tranchage  Séchage   
Autres (à préciser)   
- Deuxième transformation : Fabrication des panneaux de contreplaqués/Placage   
Autres (à préciser)   
- Troisième transformation : Menuiserie  Ebénisterie  Tapisserie   
Autres (à préciser)
- 10) Niveau d'intégration : non intégré  Verticale
- 11) Masse salariale globale en F.CFA : .....

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPFG/BIB

**12) Ressources humaines :**

a) Exploitation forestière

Nationalités	Cadres	Personnel D'exécution	Approche genre		Déclarés à CNSS	Total	%
			Hommes	Femmes			
Européens							
Asiatiques							
Expatriés Africains							
Gabonais							
<b>Total</b>							

b) Usine

Nationalités	Cadres	Personnel D'exécution	Approche genre		Déclarés à CNSS	Total	%
			Hommes	Femmes			
Européens							
Asiatiques							
Expatriés Africains							
Gabonais							
<b>Total</b>							

NB : Nous rappeler chaque année les effectifs à votre disposition et annexer une fiche présentant les différents niveaux de qualification du personnel.

Effectif Global : .....employés

- Forêt..... soit .....%.
- Usine ..... soit .....%.

**II/ EXPLOITATION FORESTIERE**

1) Permis attribués :

Types de permis	Nombre de permis	Superficies	Observation
P.F.A			
P.I			
C.F.A.D			
Autres			
<b>Total</b>			

2) Engager dans l'aménagement : ou  no

Si oui, superficies forestières aménagées (précisez):

- C.F.A.D en cours d'exécution depuis le .....
- Travaux d'inventaires en cours d'exécution depuis le .....

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFB /PAPPFG/BIB

CPAET signée le

**3) Production Forestière annuelle estimée (m<sup>3</sup>/ an) :**

- Okoumé : .....
- Bois divers : .....

**NB : Nous rappeler d' annexer les dix(10) principales essences.**

**4) Destination (approvisionnement) des Grumes estimée (année.....)**

*Usine en propre* : .....m<sup>3</sup> soit..... %  
*Autres usines* : .....m<sup>3</sup> soit..... %  
*Autres*: .....m<sup>3</sup> soit..... %

**5) Réalisations sociales :**

- Ecole
- Dispensaire
- Economat
- Autres (à préciser)

**III/ TRANSFORMATION**

- 1) Localisation géographique de l'usine : .....Point GPS :
- 2) Aspects techniques :

**2.1- Description des installations**

Superficie usine en ha	Superficie des différents hangars m <sup>2</sup>	Nombre de postes	Nombre de lignes	observations

**Implantation des équipements satisfaisante : oui non**

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS

BUREAU INDUSTRIE DU BOIS

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPPFG/BIB

## 2.2- Description des équipements

Type/marque machine	outils, équipements	Engins, véhicules	Nombre	date d'acquisition	Fonction	Agent utilisateur de l'équipement		Observation
						Gabonais	Expatrié	

NB : préciser la date de la première mise en fonctionnement des équipements.

## 2.2- Maintenance - Affutage

Affuteur

Mécanicien

Electromécanicien

Entretien bâtiment

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPFFG/BIB

**3) Capacité industrielle implantée**

**3.1. Consommation et production annuelles**

	Consommation	Production
<b>Théorique</b>		
<b>Réelle</b>		

**NB :** Indiquer les principales essences transformées annuellement :

.....  
.....

- Qualité Okoumé: LM  QS  C  CE  CS  IR

**3.2. Production annuelle estimée (m<sup>3</sup>) par segment d'activité :**

	Sciage	Déroulage		Raboterie	Tranchage	Autres (à préciser)
		Placage	Contreplaqué			
Quantité m3						

**3.3. Rendement matière moyen (%) estimé par segment d'activité et par marché :**

	Sciage	Placage	Contreplaqué	Tranchage	Autres (à préciser)
Marché local					
Marché export					
Total					

**3.4 Essences secondaires**

...

**3.4) – Capacité de séchage :**

nombre de séchoir : .....

Capacité installée : .....m3

Volume séché à l'année : .....m3

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPFFG/BIB

**4) Vente des produits transformés**

- Vente à l'export : ..... m<sup>3</sup>, soit.....%
- Vente locale : ..... m<sup>3</sup>, soit.....%

**IV/ ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS FUTURS**

**1) Aspects environnementaux**

**1.1 – Utilisation des déchets :**

**1.2 – Type des déchets produits:**

Solide                       Liquide                       Autres (à préciser)

Que faites-vous des déchets et des sous produits ? Je  Utili

Si utilisés, à quels usages ? .....  
.....  
.....

**1.3 – Mode de traitement des déchets :**

**a) Indiquer le mode de traitement des déchets solides :**

Qui ? .....  
Quoi ? .....  
Comment ? .....

**b) Indiquer le mode de traitement des déchets liquides :**

Qui ? .....  
Quoi ? .....  
Comment ? .....

**2) Projets d'investissements futurs**

Perspectives d'avenir à court, moyen et long terme en matière de développement de l'outil de production.

**Question 1 :** Ces machines et autres équipements produisent-ils à leur rendement maximum ?

Oui                      Non .

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS

BUREAU INDUSTRIE DU BOIS

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPFG/BIB

Si non, quels sont les différents problèmes rencontrés ?

.....  
.....

**Question 2 :** Envisagez-vous renforcer à court, moyen ou long terme votre outil de production ?

Oui Non .

Si oui, quels autres équipements souhaiteriez-vous acquérir ultérieurement ?

.....  
.....

Pour quels besoins de production ?

.....  
.....

**Question 3 :** Quels autres produits/essences pourriez-vous ou aimeriez-vous fabriquer avec de tels équipements ?

.....  
.....

VI/ FORMATION PROFESSIONNELLE

*Niveau de formation initiale*

	/	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<b>Diplôme d'Etat de notre secteur d'activité</b>	Autodidacte	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, Mobilier et agencement, Menuisier installateur, Ebéniste, BEP Bois et matériaux associés	BP Industries du bois, BP Menuisier, BT Agencement, Bac Pro Productique Bois, Technicien de fabrication bois et matériaux associés, Technicien Menuisier Agenceur, Artisanat et métiers d'arts	BTS Agencement de l'environnement architectural, Productique bois et ameublement	Licence professionnelle Production industrielle Bois et Ameublement, Economiste en agencement, Chargé d'affaires en agencement	Ingénieur ESB, ENSTIB, etc (merci de citer le nom de l'école)
Forets						
Bois		<b>10</b>				

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFFB /PAPFFG/BIB

**Besoin de formation et dans quel domaine**

.....  
.....  
.....

**VII/ TRANSPORT**

**Moyen de transport : Route Rail Fluvial**

**Grumiers : Propriétaire nbre Locataire Prestataire**

**Transport sciages : Propriétaire nbre Locataire Prestataire**

**VIII/FACTEUR DE COUTS**

**Coûts du transport CFA/m3 :.....**

**Coût du Kw/h : .....**

**Coût du gaz-oil :.....**

**IX/ FINANCEMENT**

**Financement : des bâtiments des équipements des approvisionnements**

**Plan de trésorerie**

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA FILIERE  
FORET-BOIS

**PROJET D'AMENAGEMENT  
DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS**

**BUREAU INDUSTRIE DU BOIS**

B.P. 12 278  
Standard : (+241) 01 44 22 38  
Mail : [pappfg@gmail.com](mailto:pappfg@gmail.com)  
Libreville – GABON



N° : \_\_\_\_\_ MEF/SG/ AEAFB /PAPPFG/BIB

**X/ PROBLEMATIQUE**

Quels seraient selon vous, les facteurs freins à :

- *L'aménagement forestier :*
- *L'exploitation forestière*
- *La transformation du bois et le commerce du bois*

- la qualité de vos produits .....

- l'obsolescence de vos équipements .....

- l'absence de formation de votre personnel (préciser le domaine) .....

- la méconnaissance du marché et des circuits commerciaux .....

- l'absence de mécanismes de financements/crédits .....

- Travaillez-vous en groupement professionnel    **Oui**                      **Non**

-Si non, seriez-vous prêt ?

- volonté de se concentrer localement.....

- autres (préciser) .....

.....  
.....



Annexe 3 : Liste des sociétés recensées par le BIB

Unités de tranchage			
N°	Province	Désignation de la structure	Localisation
1	Estuaire	Precious Woods	Owendo
2		SNBG Tranche	Owendo
Unités de déroulage et contreplaqués			
1	Estuaire	Precious Woods(TGI)	Owendo
2		THEBAULT TRANSBOIS	Owendo
3		POGAB	Owendo
4		CEMA GABON	Owendo
5	Moyen Ogooué	Sunly IFL	Lambaréné
6		Rimbunan	Lambaréné
7	Ogooué Maritime	CPBG	Port-Gentil
8	Estuaire	ROUGIER GABON	Owendo
9		SED	Libreville
10		SNBG déroulage et contreplaqués	Owendo
11	Haut-Ogooué	Société des Bois de Mounana (SBM)	Mounana
12	Haut-Ogooué	SSMO	Mounana
13	Ogooué Maritime	Usine de déroulage Cora Wood	Port-Gentil



Scieries			
1	Estuaire	ALONG SARL	Owendo
2		HUA-JIA DE L'INDUSTRIE DU BOIS (HUA-JIA)	Owendo
3		BSG	Kango
4		SOMIVAB	Essassa
5		SNBG Scierie	Owendo
6		SITRAB GABON	Owendo
7		INDUSTRIE BOIS NEGOCE DU GABON (IBNG)	Owendo
8		SUPER BOIS DU GABON SARL (SBG)	Kango
9		SCIERIE XYLOS	Okolassi
10		NTB (TBNI)	Kango
11		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE BOIS DU Gabon (SDBG)	PK30
12		INDUSTRIE FORESTIERE EXPLOITATION DU Gabon (I.F.E.G)	Kango
13		TBNI OWENDO	Owendo
14		PEN XIN SARL ex H.T.G	Kango
15		SOCIETE KARL MELVIN	Libreville
16		SCIAGES LUCIE BLANCHE (S.L.B)	Ntoum
17		SOCIETE SEN INTERNATIONAL (SSI)	Essassa
18		SCIERIE AKEWA	Route de Ntoum
19		CENTRALE BOIS MASTER(CBM)	Libreville
20		COMPAGNIE DAN GABON (CDG)	Owendo
21		ERIC ET FILS	Libreville
22		FLOAREA	Owendo
23		FORESTIERE INDUSTRIELLE DU BOIS (FIBOIS)	Owendo
24		GABON HUA DONG INVESTISSEMENT (GA HU DI)	Okolassi
25		GABONAISE DE NEGOCE INDUSTRIE ET DE PRESTATION(G.N.I.P)	Owendo
26		GOOGA	Ntoum
27		GSK	Ntoum
28		IWASSOU INDUSTRIE	Ntoum
29		REINE DE CONSTRUCTION (R.C BOIS)	Owendo
30		ROCKY BIKECK BOIS	Owendo
31		SCIERIE DU PONT NOMBA	Owendo
32		SCIERIE LUCAS BOIS	Libreville
33		SIKA'S BOIS	Libreville
34		SOCIETE GABONAISE DES BOIS D'AFRIQUE (SGBA)	Ntoum
35		SOCIETE NEGOCE ET TRANSFORMATION FORESTIERE (SNTF)	Owendo
36		SODEV	Libreville
37		WAVE TRADING LTD	Owendo
38		CERCLE DES TEMPS ET BOIS (C.T.B)	Ntoum
39		PRESTATION BOIS TRANCHES	Libreville
40		SCIERIE DE N'TOUM	Ntoum
41		SCIERIE INDUSTRIE D'OWENDO(SIOW)	Owendo
42		SCIERIE DU KOMO	Libreville
43	Haut-Ogooué	Rougier OYALI	Franceville
44		SSMO Scierie	Moanda
45		Ets Guingue	Moanda
46		STBM	Mounana
47	Moyen Ogooué	Rougier Mevang	Mevang
48		BSO	Ndjolé
49		BSG Otouma	Otouma
50		Safor Industrie IFL	Lambaréné
51		BLC	Lambaréné
52		SDSL	Lambaréné
53	Ngounié	Talibois	Fougamou
54		SHV	Ndendé
55		Lyn Timber	Mouila
56		LUSOLOC	Mouila
57		VPG	Ndendé
58		ALATANTOU	Fougamou
59	Nyanga	OR VERT	Zone de Mouila
60		NFO	Mayumba
61		MPB Tchibanga	Tchibanga



62	Ogooué Ivindo	OLAM GAB	Makokou (PK18)
63		SOMIVAB (EX CFA )	Biliba (Axe Ovan-Makokou)
64		Rougier Gabon Ivindo	Ivindo
65		Rain Forest Management (RFM)	Lalara
66		TBNI	Proche de Lalara
67		WAN CHAN TIMBER SARL (WCTS)	Makokou
68		JIADÉ TIMBER	Proximité de Bououé
69		PEN XIN SARL	Proche de Makokou
70		SHENG YANG INTERNATIONA GAB (SYIBG)	Lalara
71		EMIRATES BOIS SARL(EBS)	Makokou
72		OGOOUÉ WOOD & FOOD TRADING	Bououé
73		EXPLOITATION GABONAISE DE BOIS (EGB)	Environs de Bououé
74		SODIC	Lalara
75		Ogooué Lolo	Precious Woods CEB
76	SBL		Lastourville
77	SEEF		Milolé
78	EGG		Proche de Lastourville
79	KIAS		Lastourville
80	Ogooué Maritime	Scierie Cora Wood	Port-Gentil
81		Scierie MPB	Port-Gentil
82		Scierie CBG	Port-Gentil
83		Manu TP	Port-Gentil
84		SOM	Port-Gentil
85		SOTRAB GAB	Port-Gentil
86		MRDS	Port-Gentil
87	Woleu Ntem	TTIB	Oyem
88		FOREEX	Mitzic
89		BSO MINKO MI BE	Mitzic
90		KIBG	Proche de Lalara
91		SOCIETE ZHENGDA DU GABON (SZBG)	Proche de Lalara
92		SOCIETE LINSEN GABON (SOLIGA)	Proche de Mitzic
93		BORDAMUR	Proche d'Oyem
94		HSIBG	Zomoko



Annexe 4 : Liste des sociétés sans activité durant les missions Etat des lieux du BIB en février 2013

N°	Province	Désignation de la structure	Observations
1	Estuaire	XIANG JIANG (Ex IFK)	Non visitée suite à un refus de l'opérateur
2		EGG	Délocalisée, Non identifiée dans l'Estuaire
3		ROUGIER (EX GEBI)	Arrêt d'activités (matériel transféré à Mevang)
4		GSB	Non identifiée
5		SCIERIE NTOUTOUM	A l'arrêt
6		SCIERIE JOHN ET FILS	Délocalisée vers l'Ogooué Ivindo, actuellement à l'arrêt
7		SCIERIE LISA BOIS	Non identifiée
8		SOCIETE SCIERIE LOCALE (SSL ex SDA)	A l'arrêt
9		SOCIETE SOGEAM	Injoignable
10		ANA WOOD	Fermée
11		ETINE SARL	Injoignable
12		SOCIETE SMUC GABON	Injoignable
13		SOCIETE JOHN BITAR	En cours de démarrage
14		SETTB	Injoignable
15		GANGLIN INVESTMENT INTERNATIONAL GABON	Injoignable
16		LEADER BOIS	En installation
17		WANCHUAN TIMBER	Bureaux dans l'Estuaire (usine basée dans l'Ogooué Ivindo)
18		MPMB	Vente d'outils (pas une scierie, mais déclarée comme scierie)
19		SCIERIE BERNATAS	Injoignable
20		ZESE TIMBER	En installation
21		TROPEX	Refus
22	Ngounié	Scierie Gabon lumber	Fermée
23		Scierie MSMET	Fermée
24	Nyanga	Scierie de Nyalie	Fermée
25	Ogooué Lolo	SFIC	Fermée
26	Ogooué-Maritime	GIB	Fermée et délocalisée
27		EBT	Fermée
28		WEN MEI SARL	Fermée
29	Woleu-Ntem	Scierie de l'Okano (SDO)	En travaux



## Annexe 5 : Base d'estimation des capacités installées

Outil de production	Capacité théorique (m3/jr)	Capacité théorique (m3/mois)
Forestor		
Eco Pro	5	100
Lucas Mill		
Mighty Mite	8	160
CD 4 / CD 6	15	300
CD 8 / CD 10	20	400

NB : Estimation faite pour un poste de travail de 8h/jour et 20 jours/mois